

3. Diagnostic du territoire

3.1. Positionnement géographique et administratif du territoire

La commune des CONTAMINES-MONTJOIE se situe au pied du massif du MONT BLANC, à quelques kilomètres de SAINT GERVAIS et au sud du Val Montjoie.

Situé entre le MASSIF DU BEAUFORTAIN à l'Ouest et celui du MONT BLANC à l'Est, le territoire communal s'étend sur 8 199 hectares. Il occupe la vallée du Bon Nant d'orientation Sud-Nord débutant au col du Bonhomme à 2329 m et débouchant sur le bassin de L'ARVE à SAINT GERVAIS.

L'altitude de la commune s'étage de 900 m à l'extrémité nord de la commune jusqu'à 3846 m au sommet de l'Aiguille de Tré la Tête en partie Est. Le village est situé à une altitude moyenne de 1 150 m.

La commune des Contamines-Montjoie, station de sports d'hiver, est située dans le Pays Mont-Blanc organisé autour des principales polarités de Sallanches, Saint-Gervais, Chamonix, Passy, les Houches.

Les communes limitrophes sont Megève et Saint-Gervais en Haute-Savoie, Haute-Luce, Beaufort, Bourg-Saint-Maurice en Savoie et Courmayeur en Italie.

Le territoire est desservi en cul de sac par la RD 902, axe majeur du territoire qui le relie à Saint-Gervais et à la vallée de l'Arve.

La RD 1205 permet de rejoindre Sallanches, l'autoroute A40-E25 reliant le territoire à Annemasse – Genève et à Annecy par l'A410.

La RN 205-E25 (route express Mont-Blanc) relie la commune à la vallée de Chamonix, au Tunnel du Mont-Blanc et à l'Italie frontalière.

La commune est traversée par le GR5 - GR du Tour du Mont-Blanc ainsi qu'au GRP du Tour du Pays du Mont-Blanc.

Situé en tête de bassin versant, le territoire des Contamines-Montjoie s'étend sur **8 199 hectares dont 5500 ha classés en Réserve Naturelle Nationale**. Il est drainé par le cours du Bon Nant, affluent de l'Arve, qu'il rejoint à Passy.

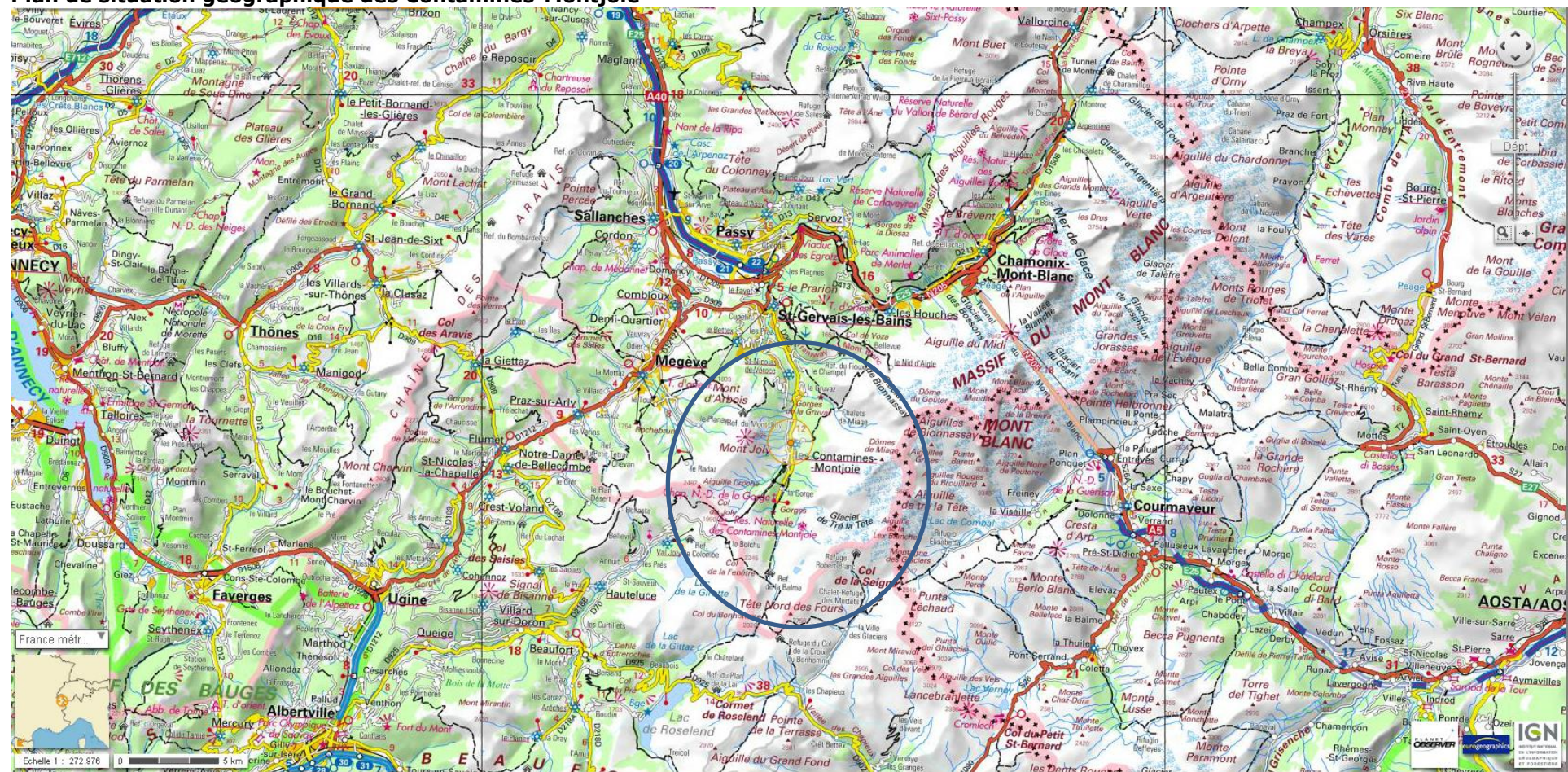
Sur le plan administratif, la commune des Contamines-Montjoie appartient à la **Communauté de Communes du Pays Mont-Blanc (CCPMV)**, créée le 1^{er} janvier 2013 après transformation du Syndicat mixte du Pays du Mont-Blanc.

La CCPMV regroupe 10 communes : Combloux, Les Contamines Montjoie, Demi Quartier, Domancy, Megève, Praz sur Arly, Saint Gervais, Sallanches et Passy.

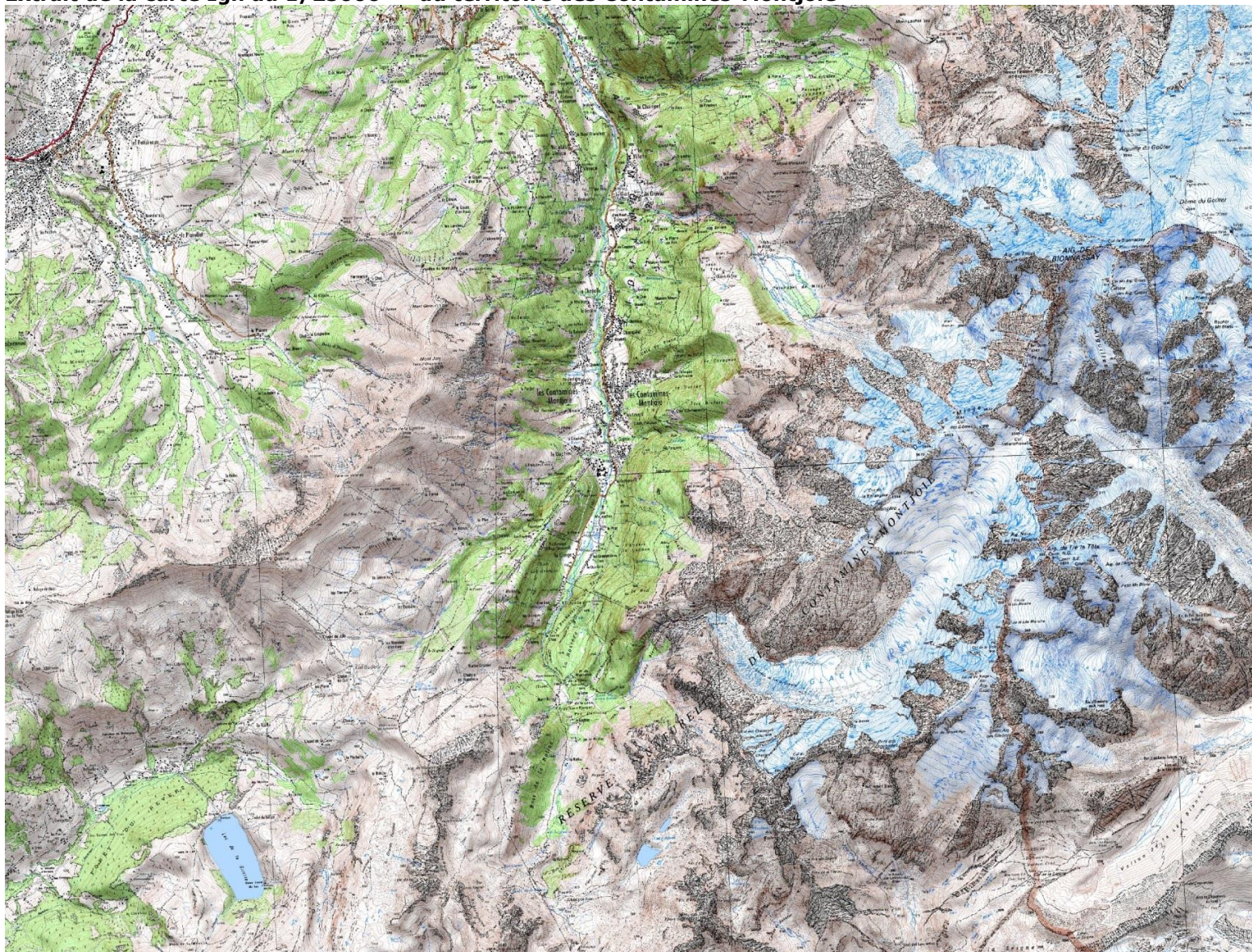


Le territoire appartient au Syndicat mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses abords (SM3A), qui regroupe 106 communes et 10 communautés de communes. Il couvre une superficie de 2 164 km² dont 60% à des altitudes supérieures à 1000 m et 20% supérieures à 2000 m. Il gère le schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin versant de l'Arve (voir le chapitre 1.1.4.).

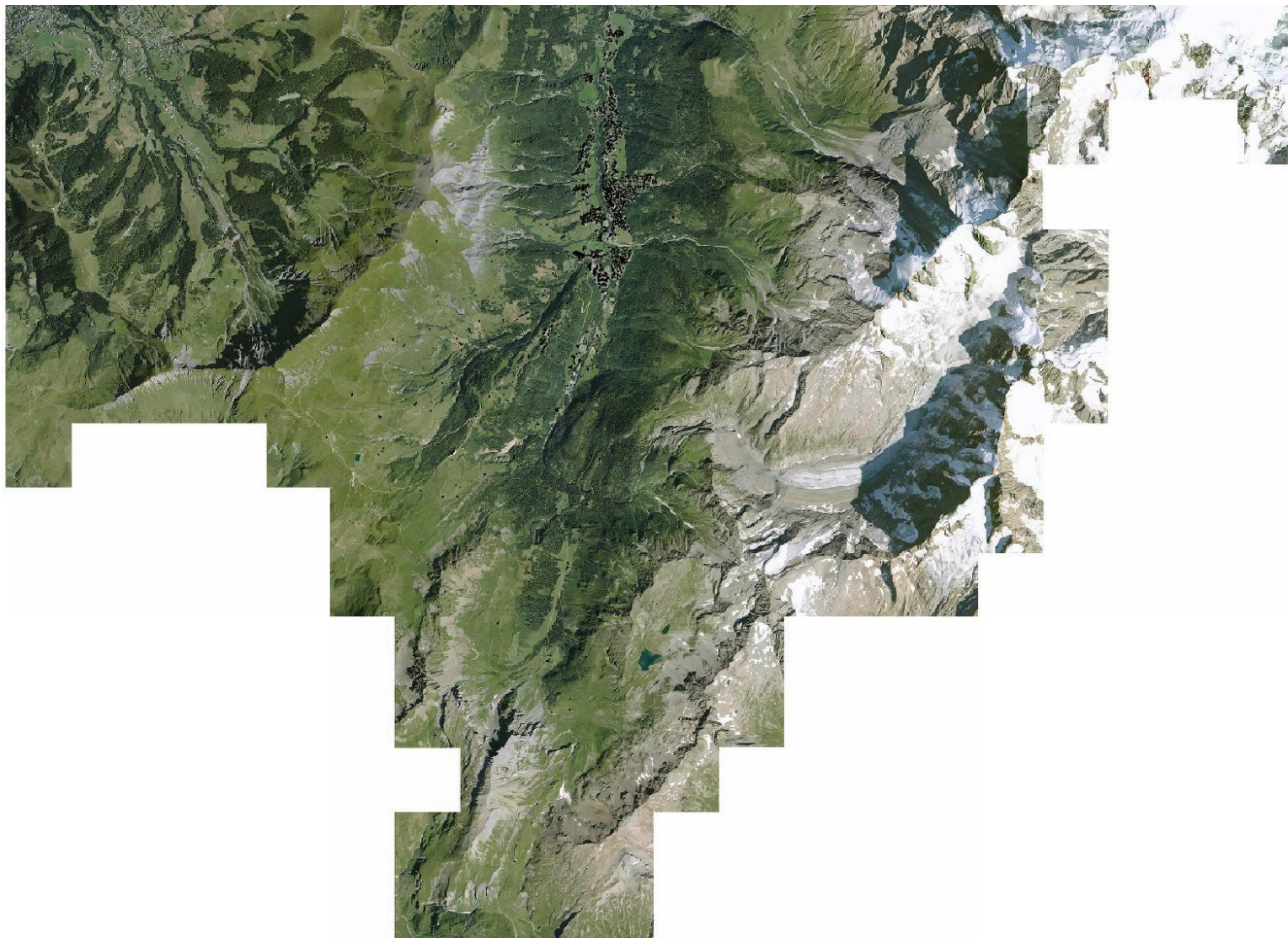
Plan de situation géographique des Contamines-Montjoie



Extrait de la carte Ign au 1/25000^{ème} du territoire des Contamines-Montjoie



Extrait de la vue aérienne 2012 au 1/50000^{ème} du territoire des Contamines-Montjoie



3.2. Prévisions démographiques

3.2.1. Dynamiques socio-démographiques

3.2.1.1. Evolution de la population de 1793 à 2012

Quelques dates repères :

1760 : naissance de la paroisse indépendante de Saint-Nicolas de Véroce

1850 : création de la compagnie des guides

1900 : création des premiers hôtels

1911 : création du ski club

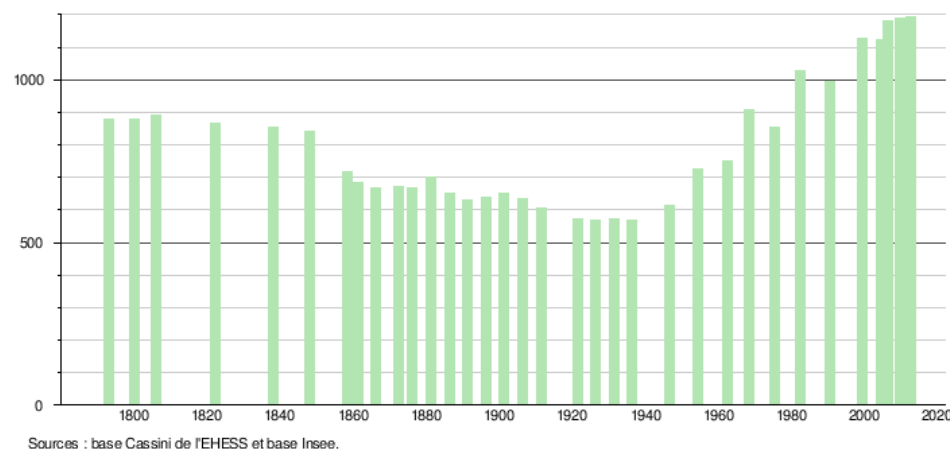
1937 : création du premier remonte-pente

1952 : création du site récréatif de « L'Étape », au lieu-dit « Les tappendes »

- En 2013, la commune compte 1199 habitants, un seuil de population jamais atteint depuis 1793
- Depuis 1793, la croissance de la population connaît des vagues de croissance et de décroissance : les années 1891 – 1911 – 1936 marquent des seuils historiquement bas
- A partir de 1936 jusqu'en 1982, la croissance repart en lien avec les sports d'hiver, l'équipement progressif de la montagne et le développement touristique
- Elle décroît ensuite de 1982 à 1990
- Depuis 1990, la croissance est positive et continue. Elle demeure faible au cours de la dernière décennie

1793	1800	1806	1822	1838	1848	1858	1861	1866
879	879	892	865	856	840	716	684	670
1872	1876	1881	1886	1891	1896	1901	1906	1911
672	670	700	651	630	641	651	635	605
1921	1926	1931	1936	1946	1954	1962	1968	1975
572	569	574	570	615	726	753	909	853
1982	1990	1999	2004	2006	2009	2013	-	-
1027	994	1129	1125	1182	1189	1199		

Source : wikipédia



3.2.1.2. Un ralentissement du dynamisme démographique depuis 1999 plus marqué depuis 2007

La croissance de la population est faible et ralentie depuis 1999. Le taux de croissance annuel moyen de la commune de 2007 à 2012 (+0.2%) est très inférieur au taux moyen annuel de la Haute-Savoie (+1.4%).

Il est dû uniquement au solde naturel (+0.2%), c'est-à-dire l'excédent des naissances sur les décès.

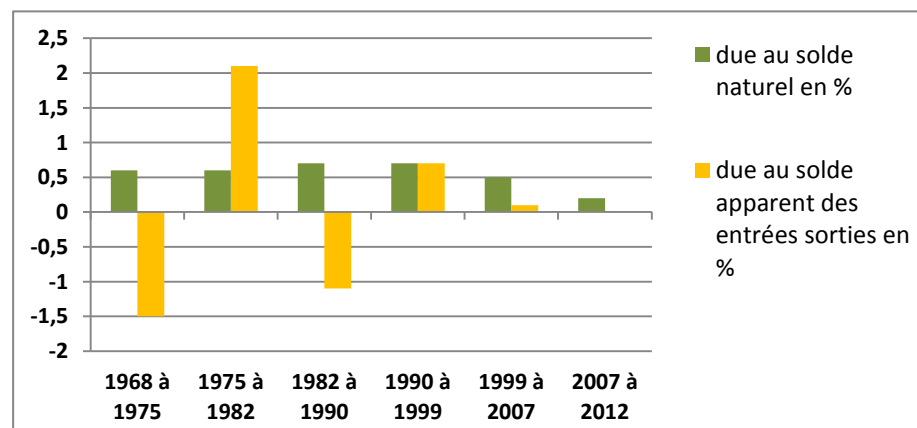
Le solde migratoire (solde des arrivées et des départs) est nul depuis 2007.

Le taux de natalité est en baisse importante depuis 1990 ; ce qui ralentira à l'avenir la croissance de la population par le solde naturel.

Si la commune cumule dans l'avenir un solde naturel et migratoire négatifs, la population amorcera une courbe de décroissance.

	1968	1975	1982	1990	1999	2007	2012
Population	909	853	1 027	994	1 129	1 183	1 193
Evolution intercensitaire	-	-56	174	-33	135	54	10
Densité moyenne (hab/km²)	20,9	19,6	23,6	22,8	25,9	27,2	27,4

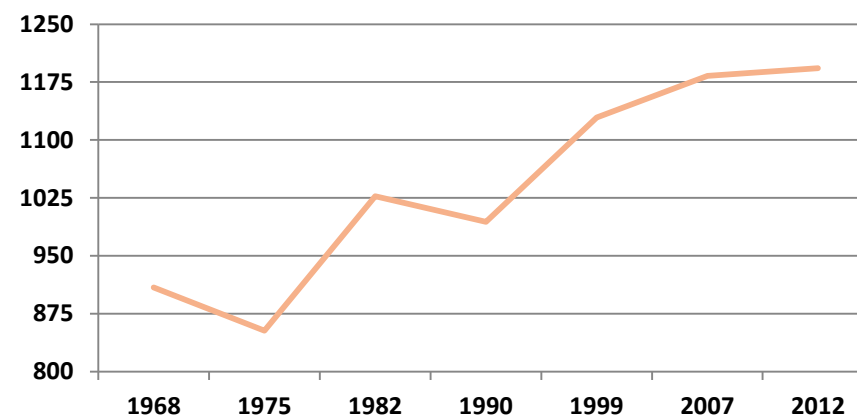
Source : Insee – RGP1968 à 1999 – RP2006 et RP2011 exploitations principales



	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2007	2007 à 2012
Variation annuelle moyenne de la population en %	-0,9	+2,7	-0,4	+1,4	+0,6	+0,2
due au solde naturel en %	+0,6	+0,6	+0,7	+0,7	+0,5	+0,2
due au solde apparent des entrées sorties en %	-1,5	+2,1	-1,1	+0,7	+0,1	0,0
Taux de natalité (‰)	15,1	14,3	14,9	15,4	13,1	10,8
Taux de mortalité (‰)	9,2	8,6	8,1	8,3	8,1	9,1

Source : Insee – RGP1968 à 1999 – RP2006 et RP2011 exploitations principales

Evolution de la population des Contamines-Montjoie de 1968 à 2012

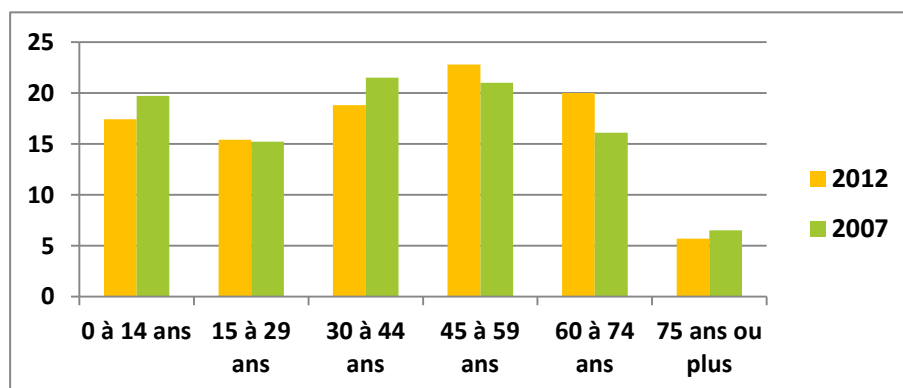


Une population en voie de vieillissement - une commune qui n'attire plus les jeunes ménages :

On note depuis 2007 :

- Une diminution des enfants de moins de 14 ans et des jeunes adultes de 30-44 ans
- Une augmentation des 45 à 74 ans
- Une légère diminution des plus de 75 ans

	2012	%	2007	%	Evolution 2007-2012
Ensemble	1 193	100	1 183	100	
0 à 14 ans	207	17,4	233	19,7	-26
15 à 29 ans	183	15,4	180	15,2	3
30 à 44 ans	224	18,8	255	21,5	-31
45 à 59 ans	271	22,8	249	21	22
60 à 74 ans	239	20	190	16,1	49
75 ans ou plus	68	5,7	77	6,5	-9



Des dynamiques démographiques directement liées au marché foncier et immobilier très cher ainsi qu'à la baisse du dynamisme de la construction neuve en direction des résidents permanents :

Ces éléments de dynamique démographique s'expliquent par les prix du marché foncier et immobilier très chers aux Contamines :

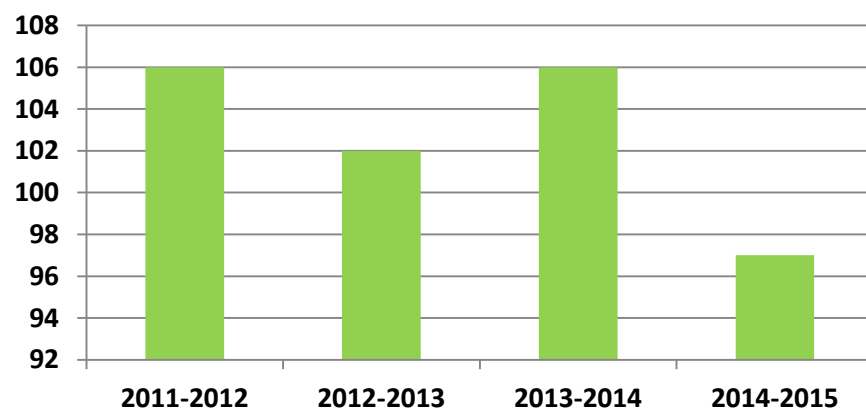
- Le territoire n'est plus accessible aux revenus moyens des jeunes ménages débutant dans la vie.
- Seuls les ménages actifs avec des ressources importantes y ont accès.
- Les personnes âgées dépendantes quittent aussi le territoire ; il n'y a pas de logements adaptés pour cette période de la vie aux Contamines.

La conséquence : les effectifs scolaires sont en diminution dans les écoles (4/5 des classes occupées en 2015)

Variables d'une année à l'autre, ils sont globalement en baisse de 8% depuis 2011.

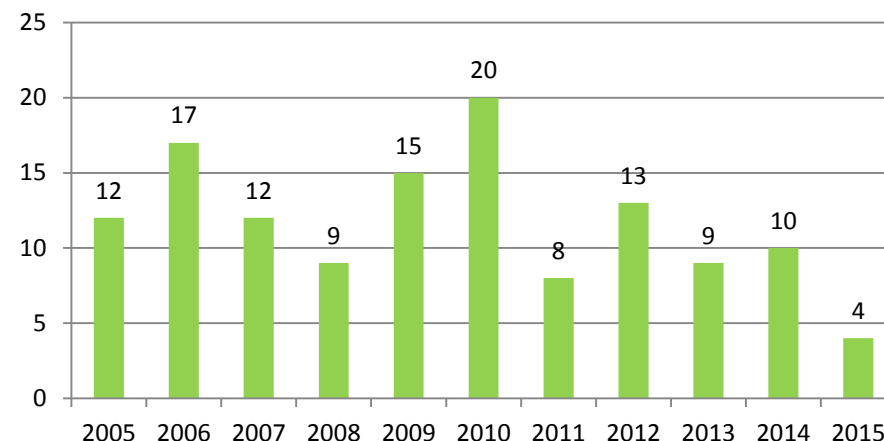
Classes	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
PS	9	12	22	8
MS	7	9	13	22
GS	20	7	8	13
CP	9	19	9	8
CE1	11	9	19	8
CE2	14	11	8	17
CM1	21	13	14	8
CM2	15	22	13	13
Total	106	102	106	97

Evolution des effectifs scolaires de 2011 à 2015



Les naissances ont atteint un niveau assez bas depuis 2011.

Naissances sur le territoire depuis 2005



En l'absence d'une politique d'accueil d'ici à 2025 compte tenu des effectifs scolaires, la commune perdra 29 enfants par rapport à la rentrée 2015-2016, soit une classe supplémentaire.

Enjeux socio démographiques :

- Si la commune veut enrayer le vieillissement de sa population, maintenir un certain dynamisme du village et conforter ses équipements scolaires, il lui faut relancer sa démographie en direction des jeunes ménages.
- Si elle veut attirer et fixer des jeunes ménages sur son territoire, il lui faudra mener une politique de l'habitat en adéquation : développer du logement « abordable », accroître la construction neuve de logements en direction de la population résidente à l'année.

3.2.1.3. Les revenus des ménages : des revenus moyens à peu élevés, inférieurs aux revenus de la Haute-Savoie

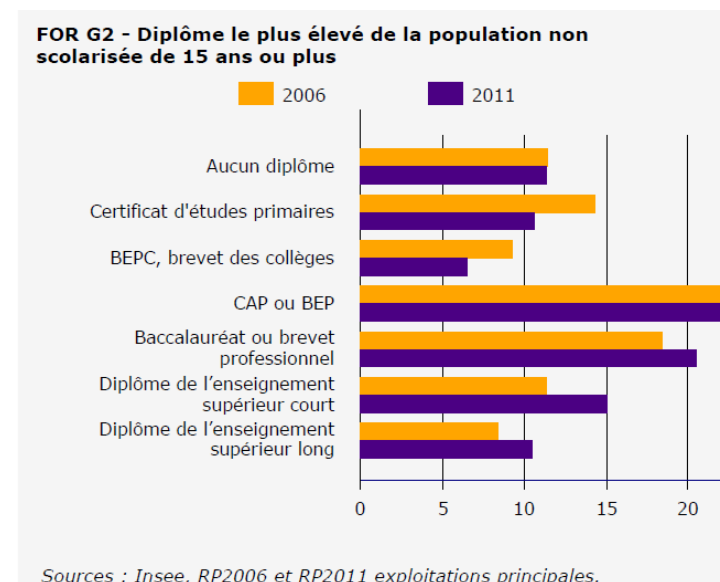
	2011
Ensemble des foyers fiscaux	700
Revenu net déclaré (K Euros)	17 454
Revenu net déclaré moyen (Euros)	24 934
Impôt moyen (Euros)	1 300
Foyers fiscaux imposables	423
Proportion en %	60,4
Revenu net déclaré (K Euros)	14 218
Revenu net déclaré moyen (Euros)	33 613
Foyers fiscaux non imposables	277
Proportion en %	39,6
Revenu net déclaré (K Euros)	3 236
Revenu net déclaré moyen (Euros)	11 681

Source : DGFIP, Impôt sur le revenu des personnes physiques

Agir sur le levier de l'habitat et du logement abordable est d'autant plus nécessaire que les revenus des ménages sont inférieurs aux revenus moyens de la Haute-Savoie.

- 60,4% de foyers étaient imposables en 2011
- Le revenu net moyen déclaré était de 24 934 €
- En 2012, la médiane du revenu disponible par unité de consommation aux Contamines était de 20 194 €, inférieure de 17% à celle de la Haute-Savoie (23 658 €)
- 39,6% des foyers étaient non imposables en 2011 avec un revenu net moyen déclaré de 11 681 €.

3.2.1.4. Un niveau de formation des Contaminards plus élevé en 2012 qu'en 2007



- 51,6% ont le baccalauréat ou brevet professionnel ou un diplôme supérieur de l'enseignement court ou long
- 8,2% sans aucun diplôme
- Une population dont le niveau de formation augmente au cours de la dernière période intercensitaire

3.2.2. Une évolution sensible des catégories socio professionnelles en direction des commerçants, professions intermédiaires et des employés, représentative de l'économie touristique des Contamines

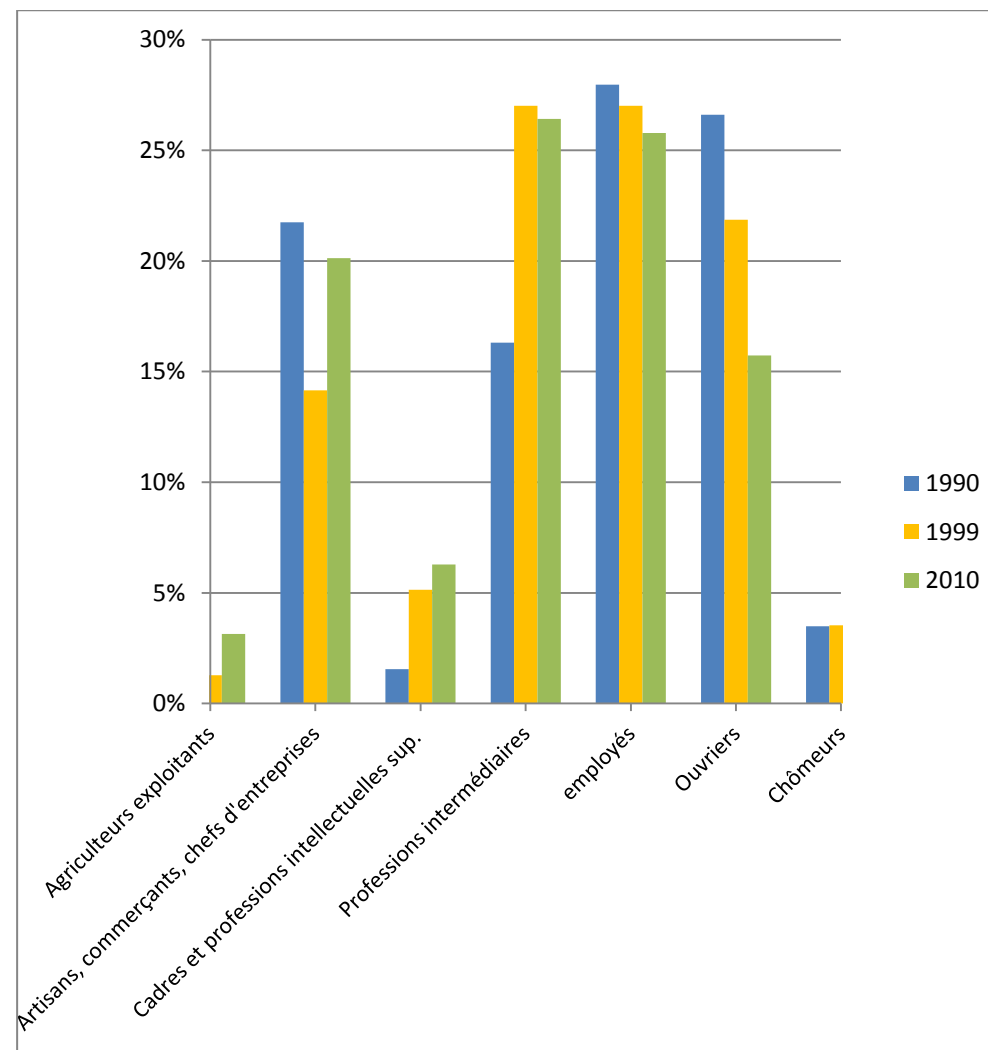
72% des actifs résidents aux Contamines-Montjoie, sont des commerçants, professions intermédiaires et employés.

Les catégories socio-professionnelles qui ont le plus augmenté depuis 20 ans sont celles :

- des cadres et professions intellectuelles supérieures, c'est-à-dire les catégories qui ont les moyens financiers d'accéder à ce territoire,
- les professions intermédiaires et dans une moindre mesure les agriculteurs exploitants.

La part des ouvriers diminue nettement.

Celle des chômeurs est faible.



Source : RGP - Insee

3.3. Les besoins d'équilibre social de l'habitat

3.3.1. Eléments de constats

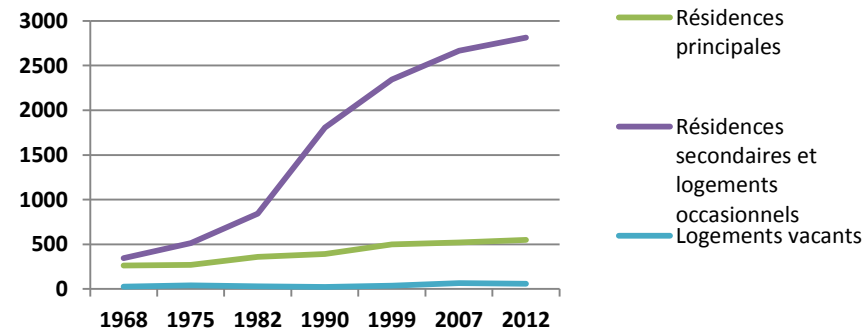
3.3.1.1. Un parc des logements dominé par les résidences secondaires

	1968	1975	1982	1990	1999	2007	2012	Evolution 1968-2012	Croissance en %
Population	909	853	1 027	994	1 129	1 183	1 193	284	31%
Ensemble logements	630	824	1 235	2 220	2 880	3 255	3 420	2 790	443%
Résidences principales	261	269	360	390	500	521	549	288	110%
Résidences secondaires et logements occasionnels	344	514	844	1 808	2 343	2 666	2 813	2 469	718%
Logements vacants	25	41	31	22	37	67	58	33	132%

- **En 2012, la commune compte 3420 logements pour seulement 1193 habitants.**
- **16,1% seulement des logements sont des résidences principales.**
- **Les résidences secondaires occupent 82,3% du parc de logements**, une proportion très élevée, soit plus de 5 résidences secondaires pour une résidence principale.
- **La croissance du parc des résidences principales entre 2007 et 2012 demeure très faible** : + 28 unités (+5,4%). Le parc croît également plus vite que la population en raison de la diminution de la taille des ménages, qui est passée de 3,5 à 2,2 entre 1968 et 2012.
- **Le parc des résidences secondaires est en très forte progression à partir de 1968, surtout entre 1982 et 1999 (+1500 RS construites sur la période). Depuis 1999, la progression est ralentie.** Toutefois le poids du marché de la résidence secondaire concurrence très fortement le marché des résidences principales. La croissance du parc de résidences principales

depuis 1999 est de 1 résidence principale pour 9.6 résidences secondaires.

- **La proportion d'appartements dans le parc de logements atteint 76,6% d'appartements.** Cette forte proportion est due à l'importance des résidences secondaires.
- **Le parc vacant est très faible** (1,7% des logements), révélant un marché très tendu.



LOG T2 - Catégories et types de logements

	2012	%	2007	%
Ensemble	3 420	100	3 255	100
Résidences principales	549	16,1	521	16
Résidences secondaires et logements occasionnels	2 813	82,3	2 666	81,9
Logements vacants	58	1,7	67	2,1
Maisons	793	23,2	718	22,1
Appartements	2 621	76,6	2 514	77,2

Evolution de la taille des ménages						
1968	1975	1982	1990	1999	2007	2012
3,5	3,2	2,9	2,5	2,3	2,3	2,2

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

En 2015, un parc des résidences principales détenues majoritairement en propriété

- **65,2% des résidences principales détenues en propriété - 27,3% en location**
- **25 logements locatifs sociaux** (soit 4,3% seulement du parc des résidences principales). La base RPLS détaille la composition du parc social :
 - 1 PLAi / 12 PLA ordinaires / 12 PLUS
 - 25 logements collectifs, du T1 ou T4
 - Réalisés entre 1970 et 2009
 - Avec un loyer moyen en €/m² de 6,01 en 2014

Loyer utile	m ² surface	Loyer moyen en €/m ²
5,65		6,01

Source : MEDDE-SOeS-RPLS

- **Des tailles de résidences principales variées** dont 17,9% de petits logements de 1 à 2 pièces. Une plus grande proportion de grands logements (62,5% de 4 pièces et plus)

Statut d'occupation des résidences principales	2012		2007	
	Nombre	%	Nombre	%
Ensemble	549	100	521	100
Propriétaire	358	65,2	342	65,6
Locataire	150	27,3	143	27,5
dont d'un logement HLM loué vide	24	4,3	27	5,2
Logé gratuitement	42	7,6	36	6,9

Source : Insee

Détail du parc locatif social

Dates de construction du parc locatif social						
Avant 1950	Entre 1950 et 1969	Entre 1970 et 1989	Entre 1990 et 1999	Entre 2000 et 2009	Depuis 2010	Total
		5	8	12		25

Source : MEDDE-SOeS-RPLS

Taille des logements locatifs sociaux						
1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces ou +	Total
3	3	9	10			25

Source : MEDDE-SOeS-RPLS

LOG T3- Résidences principales selon le nombre de pièces

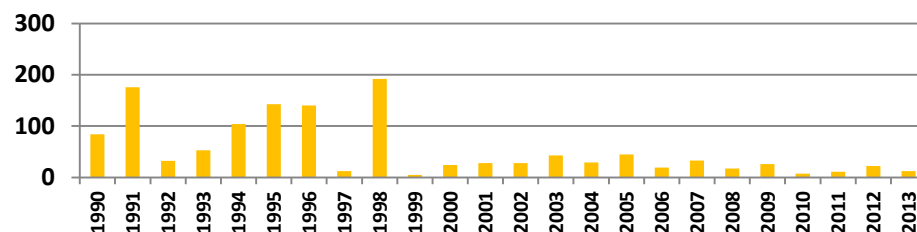
	2012	%	2007	%
Ensemble	549	100	521	100
1 pièce	23	4,2	27	5,2
2 pièces	75	13,7	65	12,4
3 pièces	108	19,7	112	21,6
4 pièces	138	25,1	121	23,3
5 pièces ou plus	205	37,4	196	37,6

Source : MEDDE-SOeS-RPLS

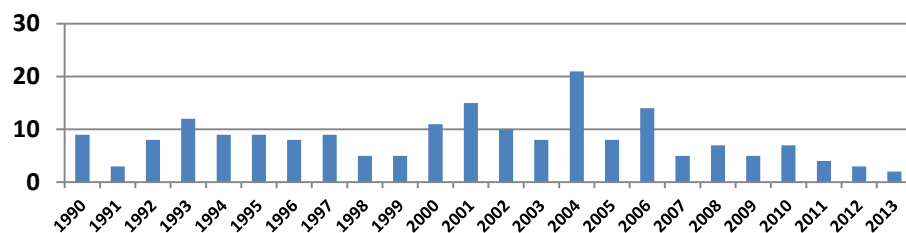
3.3.1.2. Un rythme de construction neuve en baisse significative depuis 1999

- **54 logements ont été commencés en moyenne par an (1285 logements au total) sur la période 1990-2013**, dont 80% de logements collectifs, 15% des logements individuels purs et 5% des logements individuels groupés.
- **Le rythme de construction est fortement ralenti (-77%) depuis 1999** (voir les graphes ci-après) : 23 logements commencés par an en moyenne depuis 1999 contre 104 logements en moyenne par an de 1990 à 1998.

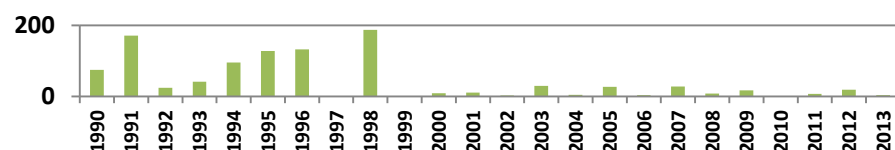
Nombre de logements commencés ordinaires de 1990 à 2012



En individuel pur



En collectif



lgt - Année	Nb lgt com individuels purs	Nb lgt com individuels groupés	Nb lgt com collectifs	Nb lgt com ordinaires
1990	9	0	75	84
1991	3	2	171	176
1992	8	0	24	32
1993	12	0	41	53
1994	9	0	95	104
1995	9	6	128	143
1996	8	0	132	140
1997	9	3	0	12
1998	5	0	187	192
1999	5	0	0	5
2000	11	4	9	24
2001	15	2	11	28
2002	10	15	3	28
2003	8	5	30	43
2004	21	3	5	29
2005	8	10	27	45
2006	14	1	4	19
2007	5	0	28	33
2008	7	2	8	17
2009	5	4	17	26
2010	7	0	0	7
2011	4	0	7	11
2012	3	0	19	22
2013	2	6	4	12
Total	197	63	1 025	1 285
%	15%	5%	80%	100%

Source : SOeS-DREAL Rhône-Alpes Sit@del2 Niveau géographique

Depuis 1999, la chute de la construction neuve affecte davantage celle des logements collectifs

- **Il s'est construit en moyenne annuelle au cours des deux périodes 1990-1998 / 1999-2012, un même nombre de logements individuels purs.**

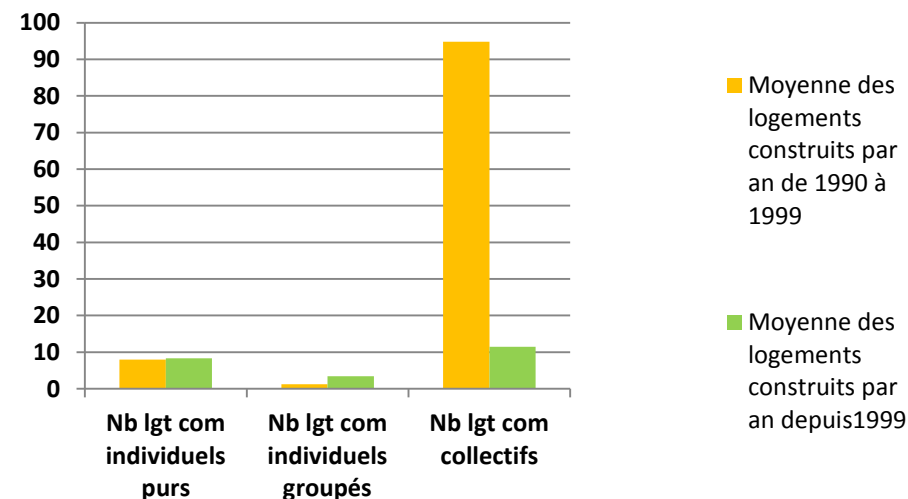
- **Par contre depuis 1999, la baisse du rythme de construction touche exclusivement l'habitat collectif :**

→ 95 logements collectifs commencés en moyenne par an sur la période 1990-1998, contre seulement 11 en moyenne par an depuis 1999.

→ Ce constat est à mettre en relation avec le ralentissement de la progression du nombre de résidences secondaires : + 535 résidences secondaires sur la période 1990-1999 (54 par an) / + 470 résidences secondaires sur la période 1999 -2012 (36 par an).

	Nombre	%
Résidences principales construites avant 2010	520	100
Avant 1946	89	17,1
De 1946 à 1990	272	52,2
De 1991 à 2009	160	30,7

Périodes	Nb lgt com individuels purs	Nb lgt com individuels groupés	Nb lgt com collectifs	Nb lgt com ordinaires
Total 1990 à 1998	72	11	853	936
<i>Moyenne par an (1990-1998)</i>	8	1	95	104
Total depuis 1999	125	52	172	349
<i>Moyenne par an (depuis 1999)</i>	8	3	11	23



Des besoins futurs en logements accrus en raison d'un point mort élevé

« **Le point mort** » est le nombre de logements nécessaires au maintien de la population (c'est-à-dire sans effet démographique). Il était de **19 logements par an** sur la période 2007-2012. Il est dû à la construction des résidences secondaires qui entre en concurrence directe avec les résidences principales.

1 - Calcul du renouvellement du parc de logement

variation du parc entre 2006 et 2011	logements en 2007	3 255	logements en 2012	3 420	165
logements neufs commencés entre 2007 et 2012 (source : Sitadel Rhône-Alpes – DREAL)					116
nombre de logements dus au renouvellement					-49

2 - Calcul de la variation des résidences secondaires et logements vacants

résidences secondaires	en 2007	2 666	en 2012	2 813
logements vacants	en 2007	67	en 2012	58
total	en 2007	2 733	en 2012	2 871
variation				138

3 - Calcul du besoin lié au desserrement

2007	nbre de ménage	521	taille ménages 2007	2,29	Pop07	1 183
2012	nbre de ménage	549	taille moyenne des ménages en 2012	2,17	Pop12	1 193
RP07 = nombre de résidences principales en 2006						521
(Pop07 / T12) - RP07						23

Calcul du point mort : la somme du renouvellement du parc de logements, de l'évolution du nombre de résidences secondaires, de l'évolution du nombre de logements vacants et du besoin lié au desserrement des ménages

point mort période 2007-2012	112 logements, soit 19 logements / an	112 logements ont été nécessaires sur la période 2007-2012 pour maintenir la population (sans effet démographique)
	4	Seulement 4 logements ont eu un effet démographique sur la période 2007-2012, d'où l'augmentation très faible de la population de + 10 habitants supplémentaires

3.3.1.3. Le PLH (programme local de l'habitat) de la CC du Pays Mont Blanc sur la période 2013-2018

Le territoire des Contamines-Montjoie présente les mêmes tendances d'évolution démographique et de l'habitat qu'en moyenne sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays Mont Blanc.

La demande de logements locatifs sociaux sur la CCPMB demeure importante.

Plusieurs besoins de logements spécifiques restent non couverts à l'échelle de la CC PMB : les logements d'urgence, les logements adaptés de type EHPAD, les résidences services, les logements autonomes adaptés et saisonniers.

Un contexte foncier est très contraint :

- le marché de l'accession est dominé par le marché de la revente des résidences secondaires,
- l'accession sociale demeure faible, notamment en communes touristiques
- les coûts fonciers sont parmi les plus élevés du département, incitant de plus en plus au renouvellement urbain et à la reconversion du foncier bâti.

Le PLH a fixé 5 orientations et des objectifs territorialisés de logements locatifs sociaux avec lesquels le PLU devra être compatible.

Les 5 orientations du PLH :

1. Préserver l'attractivité du territoire : Développer pour cela, l'habitat abordable, une offre de logements à l'année. La commune des Contamines-Montjoie doit produire 10 logements locatifs sociaux au cours de la période 2013-2018.
2. Promouvoir un habitat durable
3. Orienter la production de logements dans les gisements fonciers stratégique
4. Renforcer les outils de maîtrise foncière dans le PLU
5. Limiter la consommation foncière en diversifiant les formes d'habitat

3.4. Les composantes économiques et les besoins de développement économique des Contamines-Montjoie

3.4.1. Un territoire quasi autonome sur le plan de l'emploi – une économie présentielle dominante

Avec un taux de concentration d'emplois de 93,4%, **le territoire des Contamines-Montjoie est proche de l'autonomie « emplois – actifs »**. L'autonomie serait de 100%. En 2012, 567 emplois étaient enregistrés pour 607 actifs résidents.

428 établissements étaient recensés au 31/12/2012, dont 88,1% dans les services, commerces et administrations.

79,5% des entreprises sont de petits établissements sans salariés, 2,3% seulement ont plus de 10 salariés

Malgré ce taux d'emplois important, l'équilibre « emplois – actifs » par rapport à 2007 s'est détérioré : le taux de concentration d'emploi était alors de 101,8%.

Cette détérioration s'explique en partie par les problèmes d'accès aux logements des actifs.

L'économie de la commune est à dominante présentielle, c'est à dire mise en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins des personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

L'économie repose quasi exclusivement sur **l'économie touristique**, y compris pour l'artisanat, peu développé aux Contamines mais en lien direct avec les activités touristiques.

Aussi si l'économie touristique s'affaiblit, toute l'économie du territoire s'en ressent.

L'enjeu est dans l'avenir de conforter cette économie touristique qui passe par la diversification des activités, notamment commerciales et de services.

EMP T5 - Emploi et activité

	2012	2007	Evolution 2007-2012
Nombre d'emplois dans la zone	567	615	-48
Actifs ayant un emploi résidant dans la zone	607	604	3
Indicateur de concentration d'emploi	93,4	101,8	-8,4
Taux d'activité parmi les 15 ans ou plus en %	63,8	65,2	-1,4

Établissements	Total
Nombre d'établissements actifs au 31 décembre 2012	428
Part de l'agriculture, en %	4,0
Part de l'industrie, en %	0,9
Part de la construction, en %	7,0
Part du commerce, transports et services divers, en %	64,7
dont commerce et réparation automobile, en %	9,8
Part de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale, en %	23,4
Part des établissements de 1 à 9 salariés, en %	18,2
Part des établissements de 10 salariés ou plus, en %	2,3

3.4.2. L'économie touristique des Contamines

Elle repose sur l'image d'une station « familiale » dans un cadre préservé (5 500 ha d'espaces classés en Réserve Naturelle de France) à proximité du Mont-Blanc, traversée par le mythique Tour du Mont Blanc, et bénéficiant d'un bon niveau d'enneigement et d'ensoleillement.

La commune des Contamines-Montjoie appartient aux stations touristiques dites « village » qui se différencient des stations dites d'altitude.

La station s'inscrit également dans le domaine "Evasion Mont-Blanc" qui concentre 445 km de pistes répartis dans 6 stations du Pays du Mont-Blanc, dont Saint Gervais, Megève, Saint Nicolas de Véroce, Combloux, la Giettaz.

Les infrastructures économiques et touristiques des Contamines :

- **En 2014 – 2015 : 14 020 lits touristiques étaient enregistrés dont 75% de lits diffus** (10 576 lits) et **25% de lits professionnels (3 444 lits)** répartis dans 6 hôtels – 2 résidences de tourisme – 9 structures d'hébergements collectifs dont l'UCPA – 1 camping 3 étoiles – 262 appartements et chalets – 6 refuges dont un de haute montagne.
- **Un domaine de ski alpin « Les Contamines – Hauteluce »** géré en DSP par la SECMH comprenant : 47 pistes / 24 remontées mécaniques, de 1 200 mètres à 2 500 mètres d'altitude à l'Aiguille Croche, un domaine partagé en cinq secteurs : le *Village, Montjoie, Roselette, Tierces et Hauteluce-Val Joly* sur la commune de Hauteluce. Le télécabine de l'Etape, du Signal, la Jonction et La Ruelle desservent tous les secteurs du domaine alpin.
- **Un domaine nordique** : 25 km de pistes de ski de fond, un stade de biathlon, une cascade de glace.
- **La base de loisirs Patrice Dominguez au lieudit le Pontet**, d'une surface de 30 ha accueillant de nombreuses activités, un plan d'eau de baignade, un lac, des terrains de sports (foot, tennis), un parc aventure, un tremplin de saut, un practice de golf...
- **Une vie socio économique riche et diversifiée** : 23 commerces - 28 restaurants / Plus de 50 activités l'hiver – 60 l'été.
- Des événements qui rythment et dynamisent la station.

Les composantes et tendances d'évolution du modèle économique de la station « hiver » :

- 59% de la fréquentation touristique annuelle des Contamines est liée au ski alpin, aux activités nordiques (ski de fond, biathlon, chiens de traîneaux, patinoire, randonnées en raquettes, à pied, en ski de randonnée, cascade de glace, luge, balades en calèches), au parapente, speed riding..., ainsi qu'aux événements (tournois de glace de curling, saut à ski...)
- 56 767 séjours ont été enregistrés l'hiver 2014-2015 (- 1,5% par rapport à l'hiver 2014) – 340 600 nuitées totales (en baisse de -5,4% par rapport à 2010)
- 14 020 lits avec un rendement de 4 séjours / lit par saison en moyenne
- 25% de lits professionnels générant 49,9% des séjours et 52,7% des journées skieurs hors forfaits. Un taux de remplissage des lits professionnels de 42,6% inférieur à celui des stations villages (48,6%)
- Une perte de 163 lits professionnels dont 68 lits hôteliers depuis 2010 (-4,5%)
- Une part de lits professionnels inférieure à celle des stations village de même catégorie (29%) et à celles des stations d'altitude (35%)
- Une part de lits hôteliers égale à 7% des lits professionnels, inférieure à celle des stations village de même catégorie (12%) et une perte de lits hôteliers ces dernières années
- 383 032 journées skieurs (forfaits saison inclus) sur la saison hiver 2014-2015. Une part de ski journée supérieure à celle des stations village
- Une part de clientèle étrangère de 19%, générant 3 444 séjours avec 4 principaux marchés étrangers : le Royaume Uni, la Belgique, le Danemark et l'Italie

LES ENJEUX POUR LA SAISON HIVERNALE :

- Maintenir voire développer les lits professionnels qui génèrent plus d'activités de séjours et de retombées économiques pour la commune et le ski alpin.
- Développer les performances de remplissage du secteur locatif (maintenir la qualité des lits, réhabiliter le parc vieillissant ne correspondant plus à la demande, notamment celles des étrangers – source : la concertation PLU)
- Mobiliser les lits diffus et les résidences secondaires pour la mise en marché
- Poursuivre le remplissage de particuliers à particuliers et développer la stratégie de mobilisation des résidences secondaires
- Renforcer la part de la clientèle étrangère et la commercialisation professionnelle

Un besoin de nouveaux investissements en résidences de tourisme, prioritairement en hôtels, afin de conforter l'économie touristique, compenser la perte en lits chauds depuis 2010 et rivaliser en rendements avec les plus grandes stations.

Les composantes et tendances d'évolution du modèle économique de la station « été » :

- 41% de la fréquentation touristique annuelle des Contamines est liée aux activités de randonnées, au Tour du Mont Blanc, l'alpinisme, l'escalade, la via ferrata, aux activités multiples du Parc de loisirs Patrice Dominguez (120 000 à 130 000 personnes sur le site du Pontet – la Gorge l'été), à la découverte du patrimoine naturel, culturel et baroque ainsi qu'au tourisme événementiel (coupe du monde de télémark, coupe du monde de ski cross, championnat de France nordique...)
- 13 928 lits au total (25% professionnels – 75% diffus) : un nombre légèrement inférieur au nombre de lits hiver

- 236 100 nuitées (en baisse de 1,23% depuis 2010) – 39 350 séjours (31% de moins qu'en hiver) dont 44% générés par les lits professionnels et 56% par le diffus
- Un rendement de 4,9 séjours par saison pour les lits professionnels contre 2,1 pour les lits diffus
- Un cœur de saison qui porte sur les 7 semaines centrales de l'été, de juillet à fin août
- Une part de la clientèle étrangère de 14%, équivalente à celle du réseau « village », essentiellement en provenance du Royaume Uni, de l'Italie, de la Belgique, des Pays Bas, de l'Espagne et l'Allemagne, et aussi des Etats-Unis.

LES ENJEUX DE LA SAISON ESTIVALE :

• Conforter le modèle économique sur l'été et consolider les emplois et les activités marchandes :

→ Maintenir le nombre de lits professionnels ouverts l'été et conforter les établissements existants.

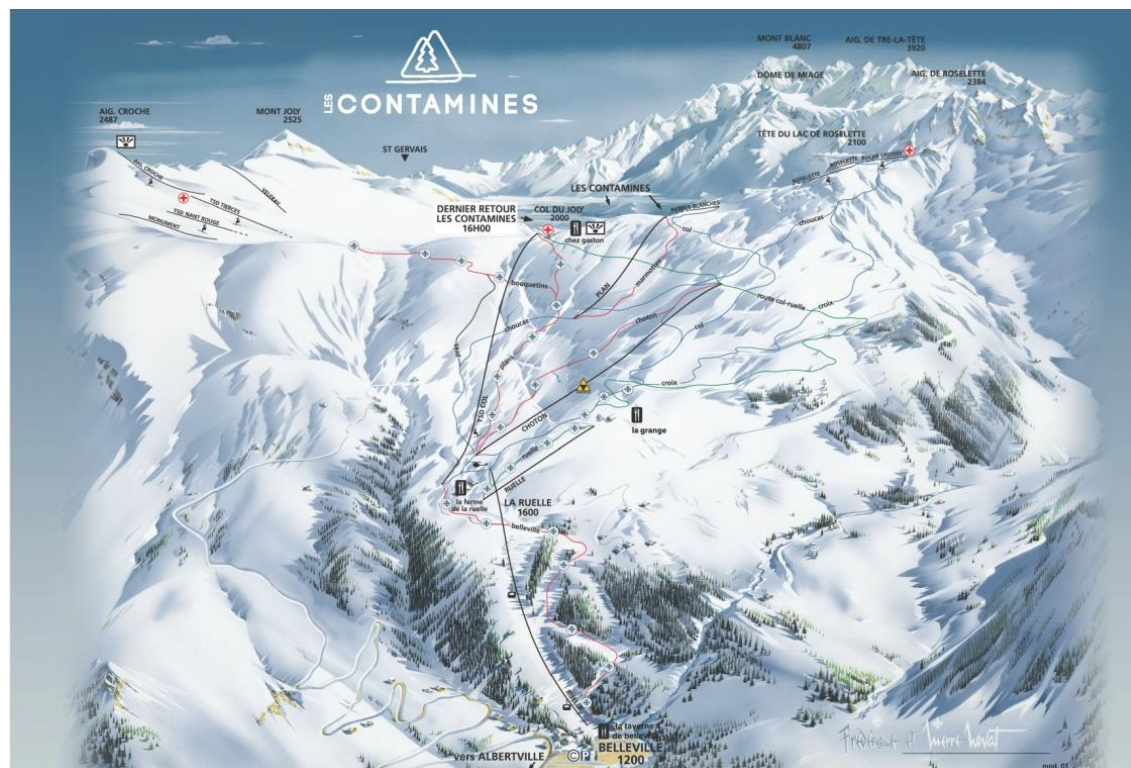
• Elargir, diversifier l'offre touristique d'été et d'intersaison complémentaire aux sports d'hiver :

→ Développer la vallée de la Gorge comme destination touristique, valorisant les potentiels « Nature et Patrimoines naturels » du territoire, ses paysages, la découverte et l'éducation à la montagne, en particulier pour les jeunes

→ Conforter l'attractivité de la base de Loisirs P. Dominguez : proposer une offre touristique complémentaire des autres sites du réseau Tour du Mont Blanc.

Vue du domaine alpin des Contamines - Hauteluce





REMONTÉES		ALTITUDE ARRIVÉE	DERNIERS DÉPARTS		PISTES	DÉNIVELLÉE
			DE L'OUVERTURE AU 25 JANVIER 2015	DU 26 JANVIER 2015 À LA FERMETURE		
SECTEUR VILLAGE						
TK TELEBABY		1224 m	16 h 30	17 h 00	dahu	65 m
TK LOYERS		1222 m	16 h 30	17 h 00	morgiers verdasses	65 m 55 m
SECTEUR MONTJOIE						
TC MONTJOIE		1479 m	montée 16 h 00	16 h 30	joux	310 m
			descente 17 h 00	17 h 30	gorge	300 m
TC GORGE		1482 m	montée 16 h 00	16 h 30	lay	300 m
			descente 17 h 00	17 h 15	jonction	220 m
TC SIGNAL		1870 m	montée 16 h 00	16 h 30	montjoie	396 m
			descente 16 h 45	17 h 05	variante	310 m
TSD MONTJOIE		1792 m	16 h 15	16 h 45	village	260 m
TS JONCTION		1874 m	16 h 15	16 h 45	foyères	30 m
TK FOYÈRES		1500 m	16 h 30	16 h 50	stade de slalom	210 m

Les horaires de fermeture sont impératifs. Toutefois, ils peuvent être modifiés pour des raisons climatiques, techniques ou de sécurité.

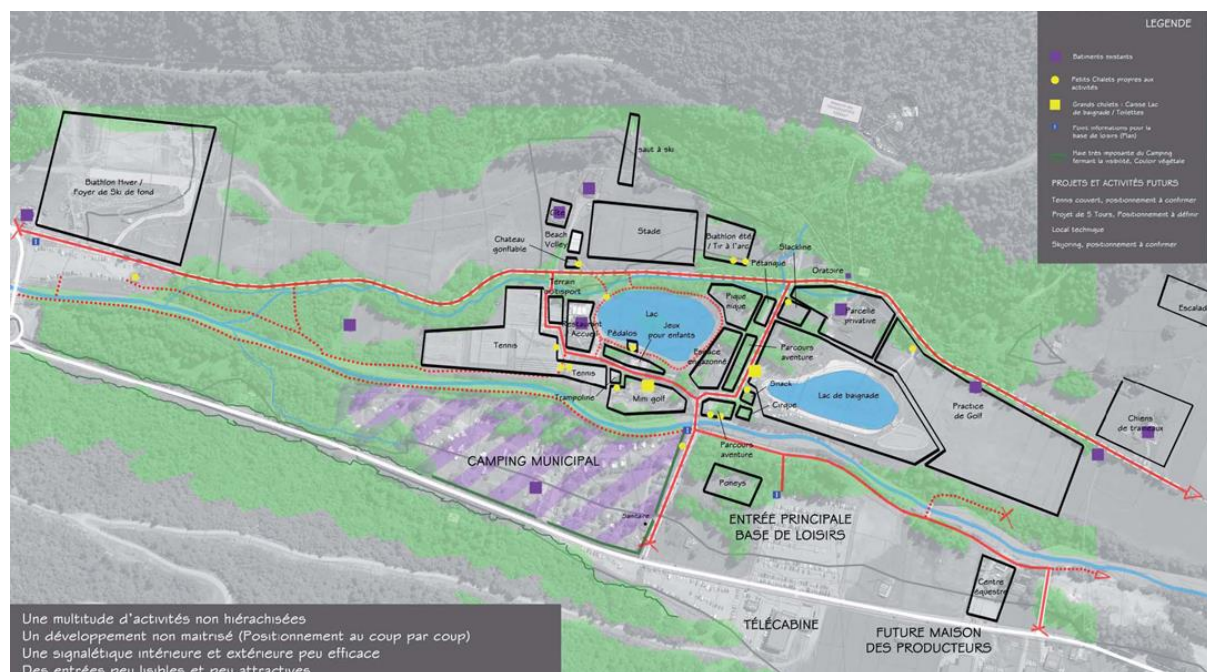
REMONTÉES		ALTITUDE ARRIVÉE		DERNIERS DÉPARTS		PISTES		DÉNIVELLÉE											
DE L'OUVERTURE AU 25 JANVIER 2015										DU 26 JANVIER 2015 À LA FERMETURE									
SECTEUR TIERCES																			
TK VELERAY		2445 m		15 h 45		16 h 15		croche		160 m									
TSD TIERCES		2268 m		16 h 00		16 h 30		grevettaz		690 m									
TS AIGUILLE CROCHE		2450 m		16 h 00		16 h 30		liaisons		215 m									
TK MONUMENT		2221 m		16 h 00		16 h 30		rebans		870 m									
TSD NANT ROUGE		2030 m		16 h 00		16 h 30		aiguille		160 m									
TK GREVETTAZ		1830 m		16 h 00		16 h 30		barlavelle		175 m									
								nant-rouge		570 m									
								rhodos		270 m									
								tierces		475 m									
								coins		570 m									
								monument		200 m									
								ludoparc		200 m									
SECTEUR ROSELETTE																			
TS ROSELETTE		2107 m		16 h 00		16 h 30		olympique		420 m									
TK ROSELETTE		2105 m		16 h 00		16 h 30		tobogan		320 m									
TK PIERRES BLANCHES		2029 m		16 h 00		16 h 30		besoins		315 m									
TK SIGNAL		1932 m		16 h 15		16 h 45		bretelle		100 m									
TSD BÛCHE CROISÉE		2109 m		16 h 00		16 h 30		bûche		435 m									
								chamois		175 m									
								col		400 m									
								frédzè		320 m									
								gentianes		200 m									
								boulevard		230 m									
								combe		320 m									
								signal		55 m									

Les horaires de fermeture sont impératifs. Toutefois, ils peuvent être modifiés pour des raisons climatiques, techniques ou de sécurité.

Vue du domaine nordique au Pontet



Vue de la base de loisirs Patrice Dominiguez au Pontet - la Gorge

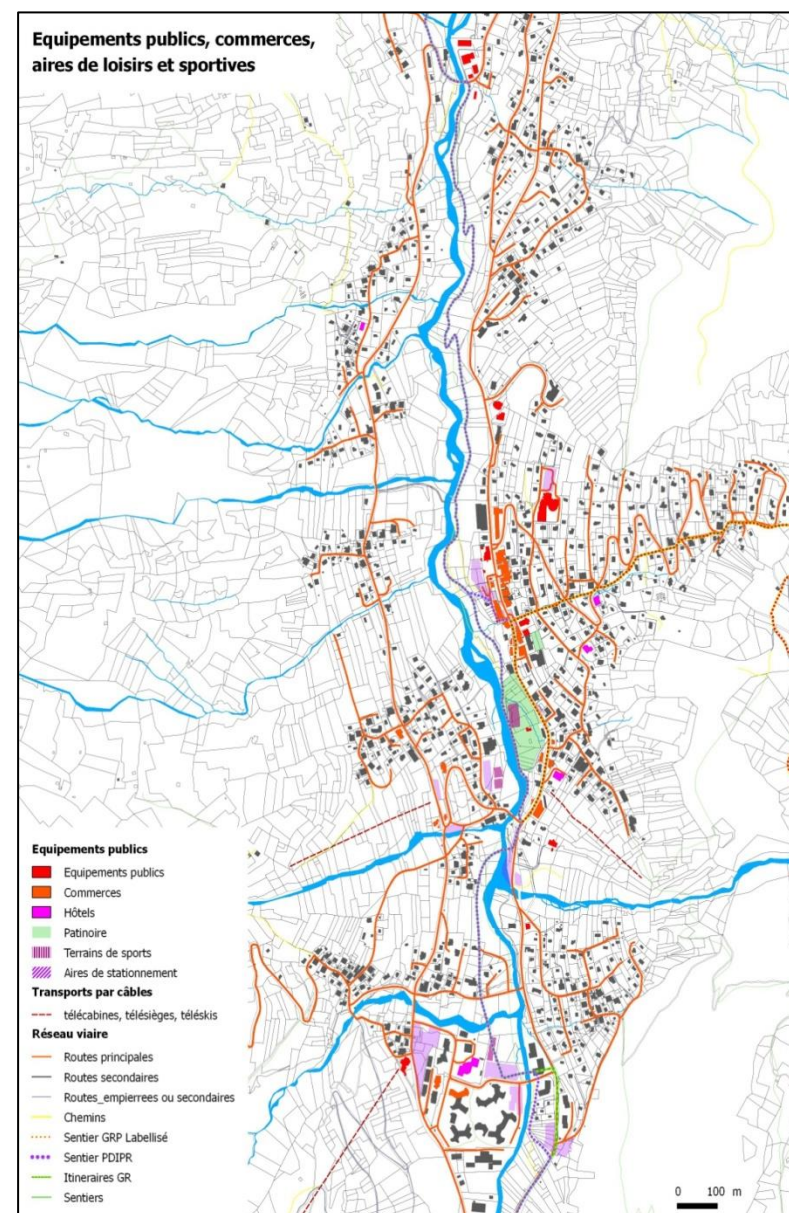


3.4.3. Les commerces, services et équipements de proximité

Un bon niveau de commerces et de services de proximité, soutenu par l'activité touristique

Etat de l'existant :

- **Les commerces et les services de proximité sont essentiellement localisés dans le centre du village :**
 - Restaurants, bars, crêperie / Boulangeries / boucherie charcuterie, Fromager / 3 supérettes / Tabac-presse / Magasins de sports, de cadeaux souvenirs / Médecin / Kinésithérapeute / Pharmacie/ Banque et point retrait d'argent / Coiffeur / Agences immobilières
- **Toutefois, des commerces en nombre moins importants animent aussi d'autres quartiers et pôles de vie :**
 - Au Lay : présence de commerces de proximité en lien avec les résidences touristiques et le télécabine : restaurant, supérette, boulangerie, magasin de sports, Agence immobilière, tabac presse aujourd'hui fermé
 - Les Creux : magasin de sports
 - Le Nivorin : restaurant
 - La Revenaz : hôtel-restaurant
 - Le Pontet : restaurant
 - La Gorge : restaurant



Une perte de commerces et de services de proximité au cours des dernières années et qui n'ont pas été remplacés :

La commune constate :

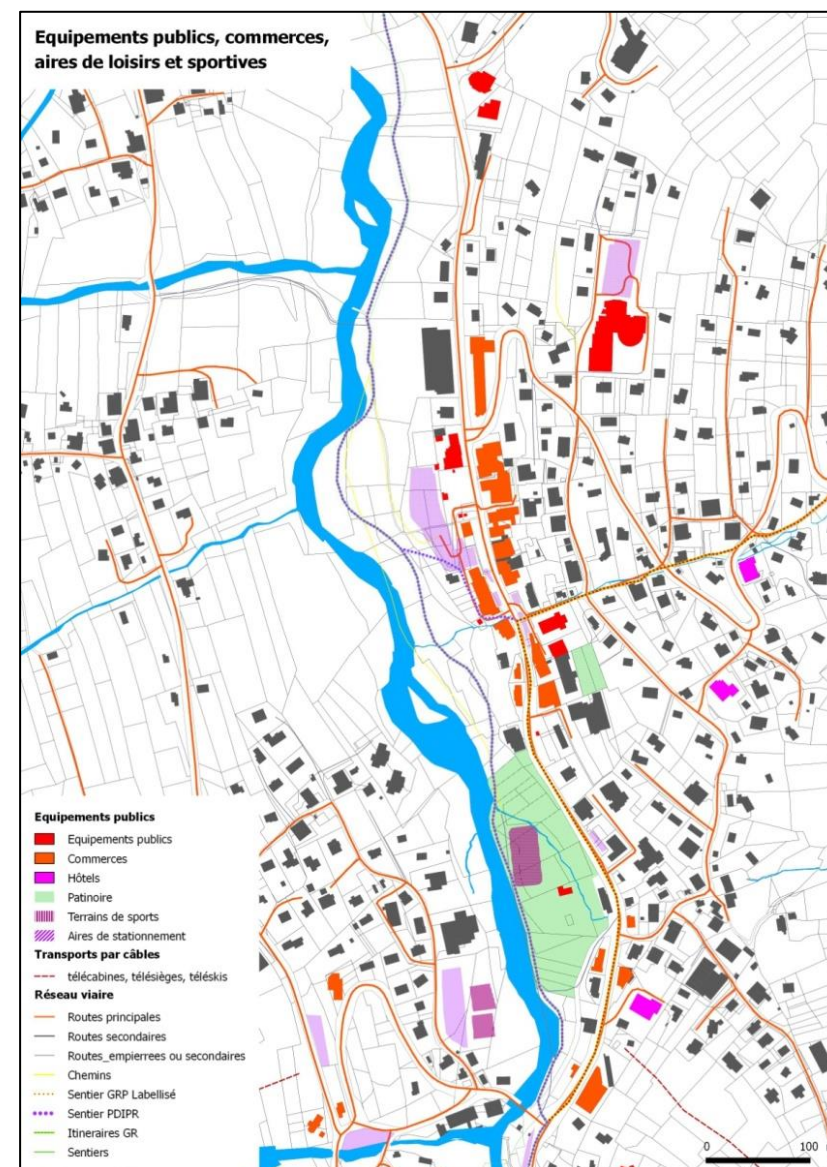
- La perte de services de proximité indispensables dans une commune touristique comme le poste de gendarmerie, le cabinet médical, le cabinet de radiologie, la station-service, le cabinet dentaire, la Poste (transformée en agence postale).
- La perte d'activités ludiques : la discothèque l'Igloo, la discothèque le Labyrinthe, le Cinéma, la patinoire (réhabilitation en cours).
- Plusieurs fermetures d'hôtels : le Grizzly, Les Moranches, Le Relais du Mont-Blanc, Le Mont-Joly, Le foyer Montjoie, le Centre Camille Bonnaventure.
- La fermeture de plusieurs commerces dans le centre-village ou au Lay : Le photographe, la blanchisserie, le tabac du Lay, deux boucheries charcuterie (dont une sauvée), le magasin de sports Simon, le bar restaurant la Cressoua, le bar restaurant Notre Dame de la Gorge, le bar restaurant le Servan.

Un bon niveau d'équipements publics de proximité

Etat existant :

- La Mairie, Office du Tourisme, Bureau des Guides,
- Agence postale / Police municipale / les ateliers municipaux / dépôt du Raccard
- La Maison forestière
- Maison de la Réserve Naturelle
- Un groupe scolaire (maternelle + primaire)
- Une bibliothèque – Espace d'Animation
- Une Garderie – micro crèche la Galipette (pour les habitants permanents et les touristes)
- Un cimetière – église du chef-lieu – presbytère – chapelle ND de la Gorge – la Sainte Chapelle – Chapelle du Baptieu, de la Chapelle – présence des oratoires St Antoine, du Rosaire, du Cugnonnet, de la Forêt de la Tresse, du cimetière
- Des Ateliers communaux (au Plan du Moulin)
- Un Centre de secours des Pompiers
- La patinoire – skate parc – vestiaires,
- Le Jardin Samivel
- Le Parc de loisirs du Pontet (avec le foyer et la cabane nordique, le lac de baignade, le lac et les jeux pour enfants, le Chalet du Lac, le chalet des pédalos, le terrain de foot, de tennis, club house, le stade de

- biathlon, le tremplin de saut, le pratique de golf et son chalet, le mini golf, le parcours aventure, cascade de glace
- Le centre équestre et le chalet du centre équestre,



Besoins et enjeux recensés en matière de commerces ; services, équipements publics de proximité :

Les ateliers de concertation avec les acteurs économiques et touristiques ainsi que les enquêtes sociales menées dans le cadre des études du PLU, ont permis de mettre en évidence les besoins suivants nécessaires à la vie de la station :

- **Maintenir, conforter, développer l'offre commerciale du centre-village et celle des principaux pôles de vie** (au Lay, au Pontet – à la Gorge), en cohérence avec les vocations des pôles de vie et les besoins d'une station touristique « village ».
- **Recréer une offre de services et d'équipements structurants :**

Récemment réalisés :

- le réaménagement de la Mairie – Agence postale – Office du Tourisme, Centrale de réservation au Centre village
- l'ouverture depuis le 8/09/2015 d'une crèche ouverte de 11 places + 45 places touristiques l'hiver
- la création d'une Maison médicale (réalisée mais en attente d'un médecin)
- la mise en place d'activités nouvelles (espaces d'animation et de repli nécessaires en cas de mauvais temps comme l'Escape Box)

A réaliser :

- La réhabilitation du site de la patinoire, création d'une nouvelle patinoire artificielle
 - L'ouverture d'un Point info tourisme au Lay
 - La mise en place d'activités nouvelles : une salle indoor d'escalade, Cinéma, Bars à thèmes...
- **Favoriser l'installation de projets moteurs pour le dynamisme et le positionnement touristique de la station, comme :**

Un équipements structurant en lien avec la stratégie d'avenir de l'Espace Mont-Blanc, permettant de faire découvrir les patrimoines naturels et géologiques alpins des Contamines-Montjoie, positionner la commune traversée par le sentier du Tour du Mont Blanc, comme commune porte de la Réserve Naturelle Nationale et porte d'entrée dans le massif du Mont-Blanc par le versant sud ;

Inscrire ce projet dans une coopération territoriale européenne avec une mise en réseau des sites à vocation autour et proches du Mont Blanc.

3.4.4. Les activités artisanales

La commune totalise 68 entreprises artisanales recensées au Répertoire de Métiers et de l'Artisanat de Haute-Savoie (1^{er}/01/2017).

47% des entreprises du territoire sont artisanales (hors champ marchand agricole).

Répartition des entreprises artisanales par secteurs d'activités

	Alimentaire	Fabrication	Bâtiment	Services
Contamines-Montjoie	16%	7%	44%	33%
CC Pays du Mont Blanc	8%	11%	48%	33%
Haute-Savoie	10%	17%	42%	31%

L'artisanat s'inscrit dans l'économie présente. En témoigne le secteur alimentaire surreprésenté par rapport à la moyenne départementale et intercommunale.

Depuis 2010, le territoire a enregistré 33 immatriculations contre 25 radiations. Le nombre de créations est sensiblement plus élevé que celui des radiations mais l'équilibre reste fragile. En 2010, 2014 et 2015, le nombre des radiations a été supérieur à celui des créations.

Le taux de survie des jeunes entreprises artisanales est très bon : 100% des entreprises créées il y a 3 ans, sont toujours en activité. Ce taux est de 57% pour la CC Pays du Mont Blanc. Les radiations ne touchent que les entreprises plus anciennes installées sur le territoire.

La part des chefs d'entreprises artisanales de plus de 55 ans est de 23% sur la commune contre 21% pour la CCPMB. C'est dans le secteur du bâtiment qu'elle est la plus élevée.

3.5. Les besoins de transports, de mobilités, de stationnement

3.5.1. Le réseau viaire

Etat de l'existant

La commune située à l'écart des grands axes routiers, est desservie en cul de sac par la RD 902.

Limitrophe de la Savoie, aucune voie carrossable relie la commune à la Savoie, côté Hauteluce (via le col du Joly).

Cette situation assure une certaine tranquillité à ce fond de vallée des Contamines-Montjoie, appréciée des visiteurs et des habitants et préserve le territoire des concentrations élevés de polluants atmosphériques dans la vallée de l'Arve liés aux transports routiers.

La RD902 (dite route de St Gervais) est l'axe majeur du territoire.

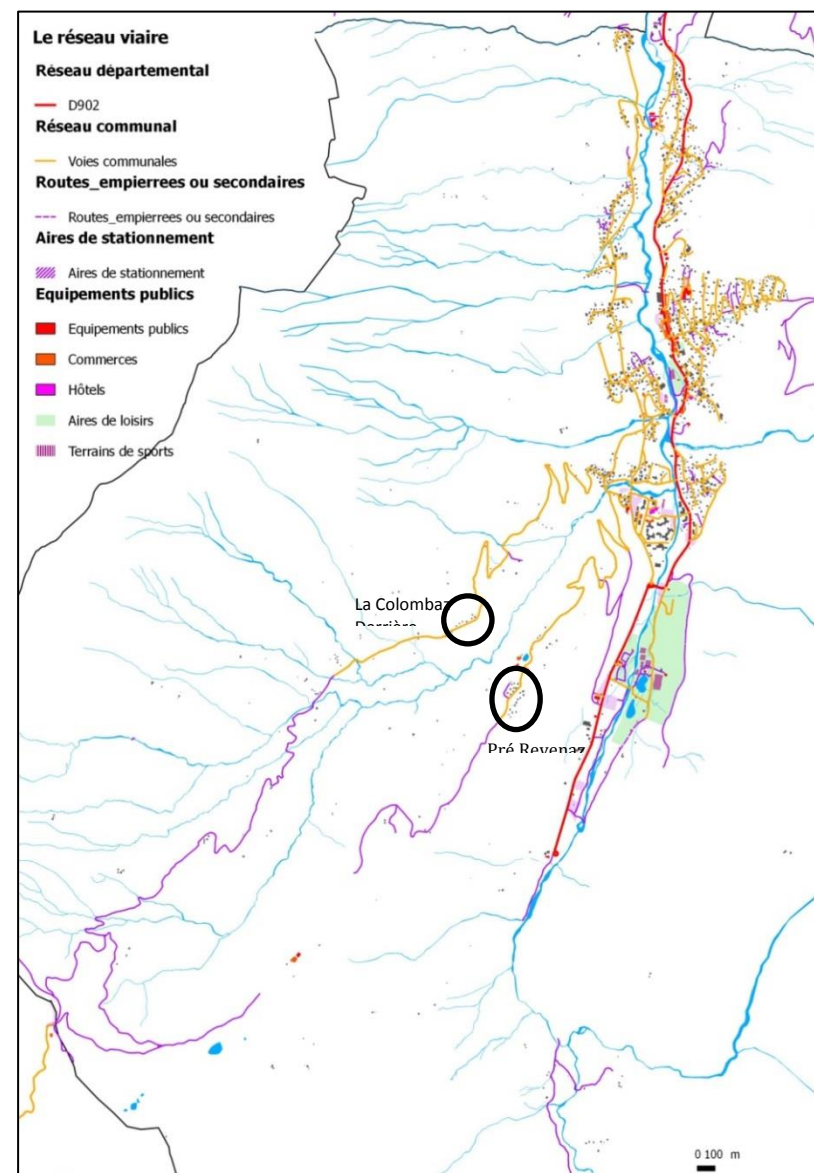
Elle le dessert en rive droite du Bon Nant depuis Saint-Gervais les Bains et le relie à l'A 40, ainsi qu'à la Gare TGV à 12 km et aux aéroports d'Annecy (à 85 kms), de Genève Cointrin (à 100 kms) et de Lyon St Exupéry à (214 kms).

Le réseau des voies communales :

Il permet le contournement du centre village en rive gauche depuis St Gervais, ainsi que la desserte des quartiers habités de la commune, en rives droite et gauche du Bon Nant.

Deux groupements bâtis excentrés : La Colombaz Derrière et Pré Revenaz, reliés toutefois par voies communales (VC).

Ce réseau de VC se prolonge par un réseau de chemins ruraux et vicinaux.



3.5.2. La desserte par les transports en commun

La Gare la plus proche est située à Saint-Gervais-les Bains (le Fayet) à 12 kms.

La ligne départementale n°84 du réseau régional LISHA au départ de la gare TGV de Sallanches et du Fayet, assure la liaison avec la station pour les touristes en provenance de Paris (4h40) et Lyon (3h10). Le bus dessert Saint Gervais et dépose les voyageurs au centre du bourg des Contamines (en face de l'office du tourisme) et au Lay.

9 allers/retours par jour sont possibles tout au long de l'année.

Une seconde ligne dessert la commune depuis Genève (gare routière et aéroport) à raison de 5 allers/retours par jour en saison jusqu'à la gare du Fayet (1h) et 2 allers/retours jusqu'au Contamines (1h30).

Transports scolaires par cars : il existe deux tournées de bus scolaires pour acheminer les enfants de tous les quartiers de la commune jusqu'au groupe scolaire Derrière le Chef-lieu.

Trois lignes desservent le Lycée du Mont Blanc, le Collège de Varens à Passy, la Gare du Fayet à Saint Gervais les Bains, le collège du Vernay à Sallanches

Une offre de transport à la demande (Facilibus) gérée par la CCPMB a été mise en place pour se déplacer dans le territoire de la CCPMB.

Trois lignes de navettes cadencées gratuites (voir page suivante le circuit des navettes) desservant tous les hameaux des Contamines-Montjoie, ont été mises en place par la commune pour se déplacer, du 1^{er} janvier au 21 avril, tous les jours de la semaine, de 8h00 à 18h00, à raison de 13 allers/retours par jour hors vacances scolaires et de 14 allers/retours par jour en périodes de vacances scolaires.

Elles permettent aux skieurs notamment de rejoindre le parc de ski nordique et les deux télécabines de la Gorge et du Lay.

Ce service desservant l'ensemble des hameaux des deux rives du Bon Nant, permettent aux touristes de laisser leur voiture durant leur séjour et de circuler à pied et en navettes.

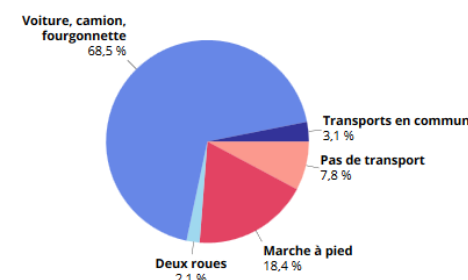
A terme, la commune projette de développer des navettes électriques pour réduire encore l'empreinte carbone liée aux déplacements motorisés.

Malgré cette offre de transport collectif, la voiture reste indispensable aux habitants pour se déplacer hors du territoire communal (en raison du cadencement et d'horaires de desserte des TC insuffisants).

- 68.5% des actifs ayant un emploi utilisent la voiture pour se rendre au travail, sachant que 62.5% des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone, travaillent dans la commune.

ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2014

ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2014



Champ : actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi.
Source : Insee, RP2014 exploitation principale, géographie au 01/01/2016.

ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2014

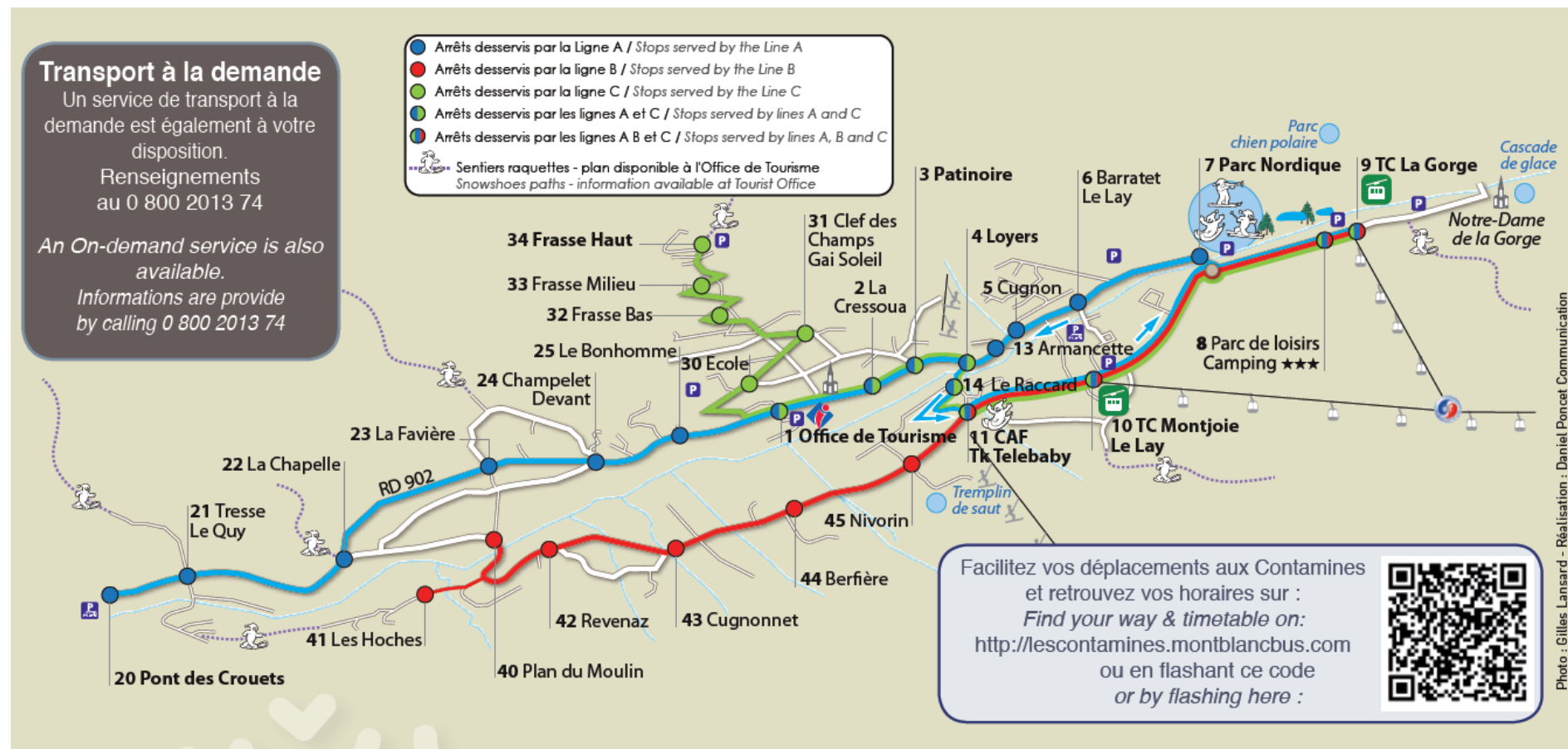
	pourcentage
<i>Pas de transport</i>	7,8
<i>Marche à pied</i>	18,4
<i>Deux roues</i>	2,1
<i>Voiture, camion, fourgonnette</i>	68,5
<i>Transports en commun</i>	3,1

Champ : actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi.

Source : Insee, RP2014 exploitation principale, géographie au 01/01/2016.

- 52,9% des ménages possèdent au moins une voiture, 38,2% en possèdent au moins deux (source : INSEE 2012).

Circuit des 3 lignes de navettes Skibus :



3.5.3. Le réseau des sentiers de randonnées (GR-GRP-PDIPR)

Le territoire est traversé à la fois par un réseau assez dense de sentiers **d'intérêt départemental classés au PDIPR** ainsi que par un réseau de sentiers piétonniers permettant de relier les différents hameaux.

Les sentiers inscrits au PDIPR :

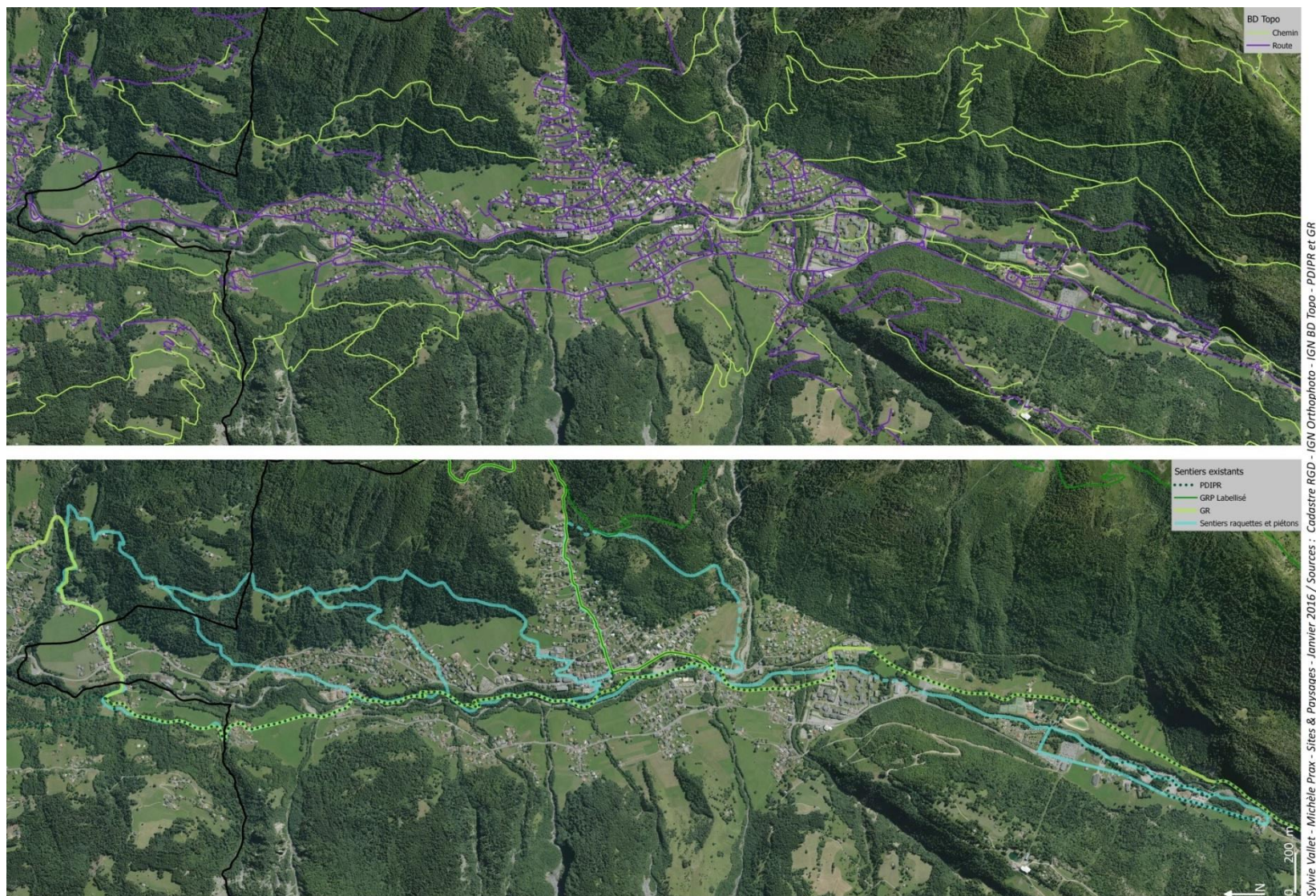
- Le GRP Tour du Pays du Mont Blanc
- Le GR5-GR TMB
- Les variantes du TMB
- Le sentier du Baroque

Les sentiers communaux :

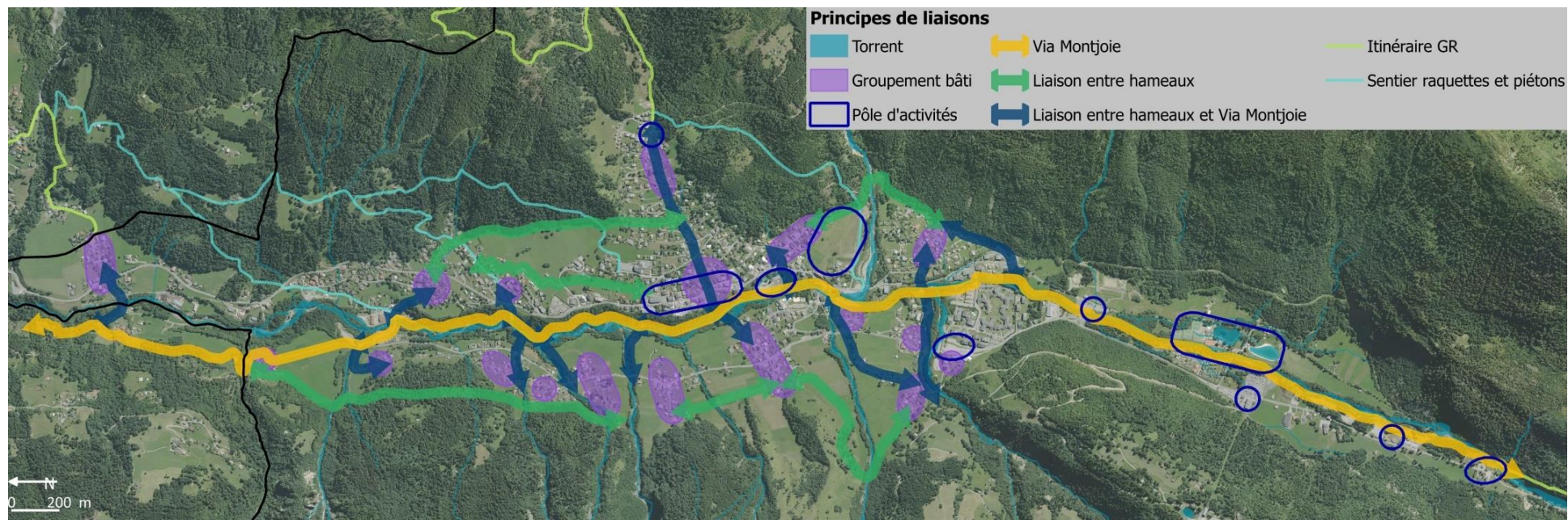
- Le sentier de Notre Dame de la Gorge au départ de l'office de tourisme
- Le sentier des granges au départ du 1^{er} oratoire de Notre Dame de la Gorge
- Le sentier Saint Nicolas de Véroce au départ du Quoy
- Le sentier de la Côte d'Auran au départ des Loyers
- Le sentier du Creys et ses variantes, au départ de l'Espace Animation ou du Champelet Devant
- Le sentier de Colombaz au départ du Baptieu

Le réseau existant des cheminements doux :

Les cheminements doux sont nombreux (GR, sentiers, raquettes) mais ils sont inégalement répartis en rive gauche et en rive droite. Ils n'assurent pas le maillage du territoire dans son ensemble (discontinuité, manque de liaisons douces entre hameaux et vers les pôles d'activités).



L'enjeu est d'organiser un maillage du territoire par les circulations douces du nord au sud des Contamines-Montjoie, en reliant les pôles d'activités touristiques, les hameaux de la rive droite et de la rive gauche, les espaces de loisirs (patinoire, plaine de Jeux Patrice Dominguez, la Gorge, départ des chemins de randonnées et boucles raquettes/piétons).



Sylvie Vallet - Michèle Prax - Sites & Paysages - Mars 2016 / Sources : Cadastre RGD - IGN Orthophoto - IGN BD Topo - PDIPR et GR

3.5.4. Le réseau des remontées mécaniques

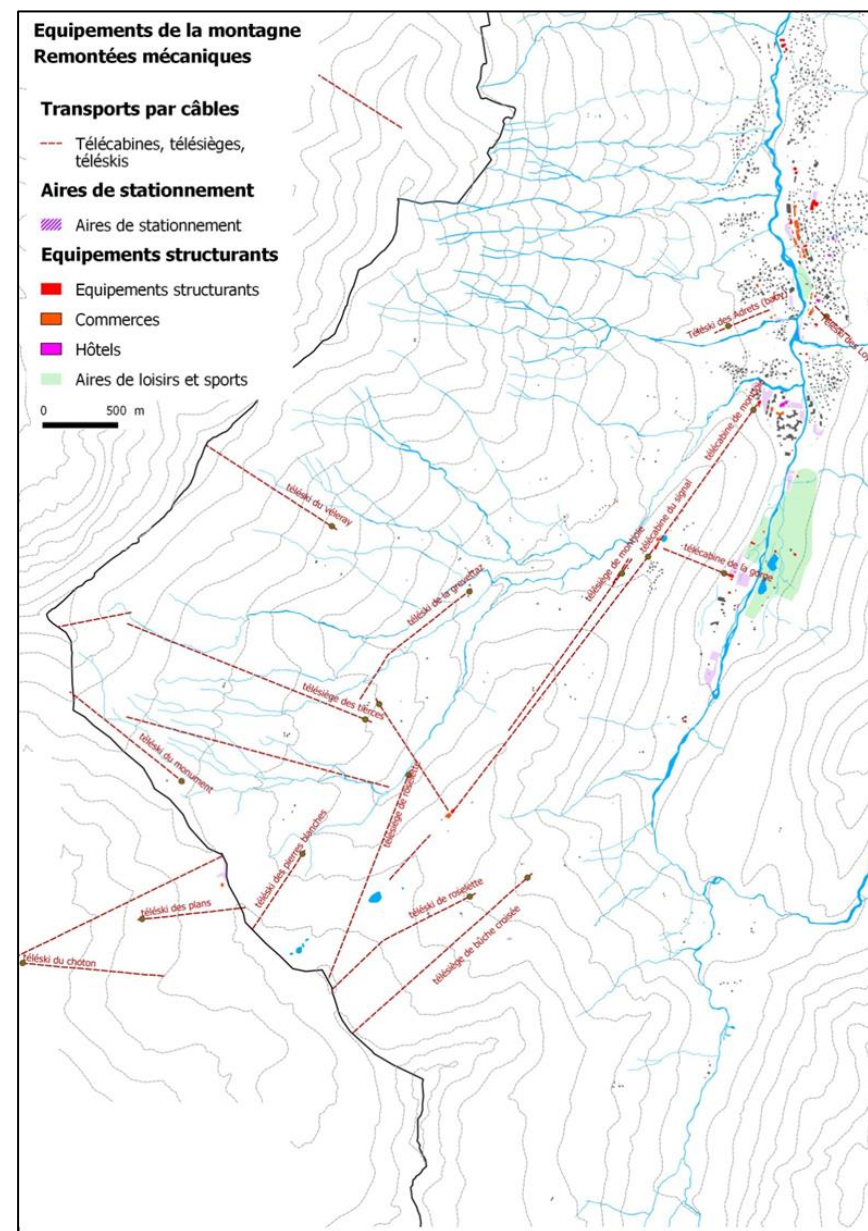
Les remontées mécaniques gérées en DSP (délégation de service public) par la SECMH des Contamines-Montjoie, desservent le domaine skiable alpin des Contamines-Hauteluze.

Il se compose de :

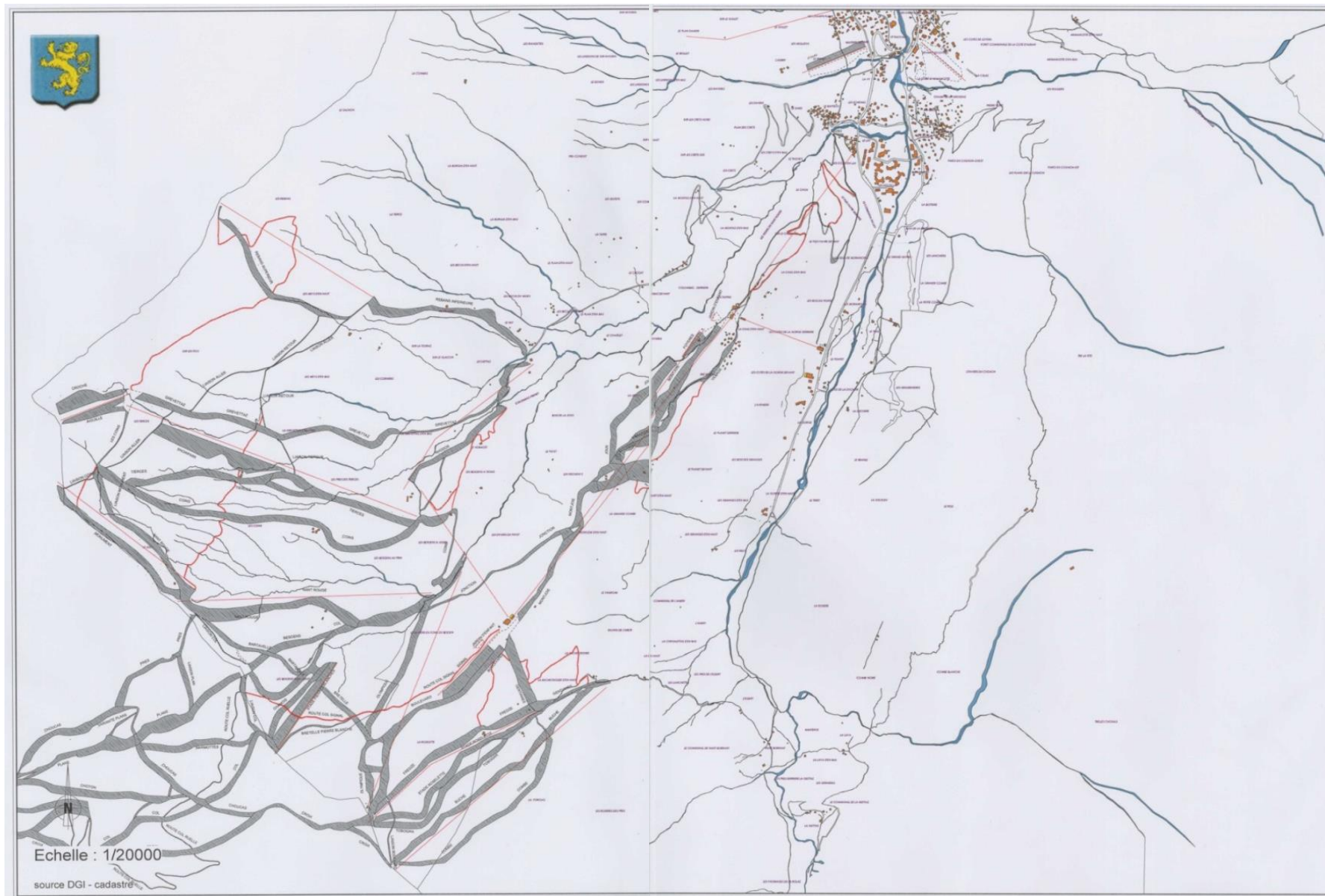
- 12 Installations téléportées
- 12 Téléskis
- 4 Caisses

Aucun nouveau projet de remontées mécaniques n'est envisagé dans un proche avenir sur le domaine skiable, si ce n'est le remplacement du Télésiège de Roselette, sans modification du tracé ni extension du domaine skiable.

La commune est favorable à la **liaison du domaine skiable des Contamines-Hauteluce à l'Espace Diamant en Savoie.**

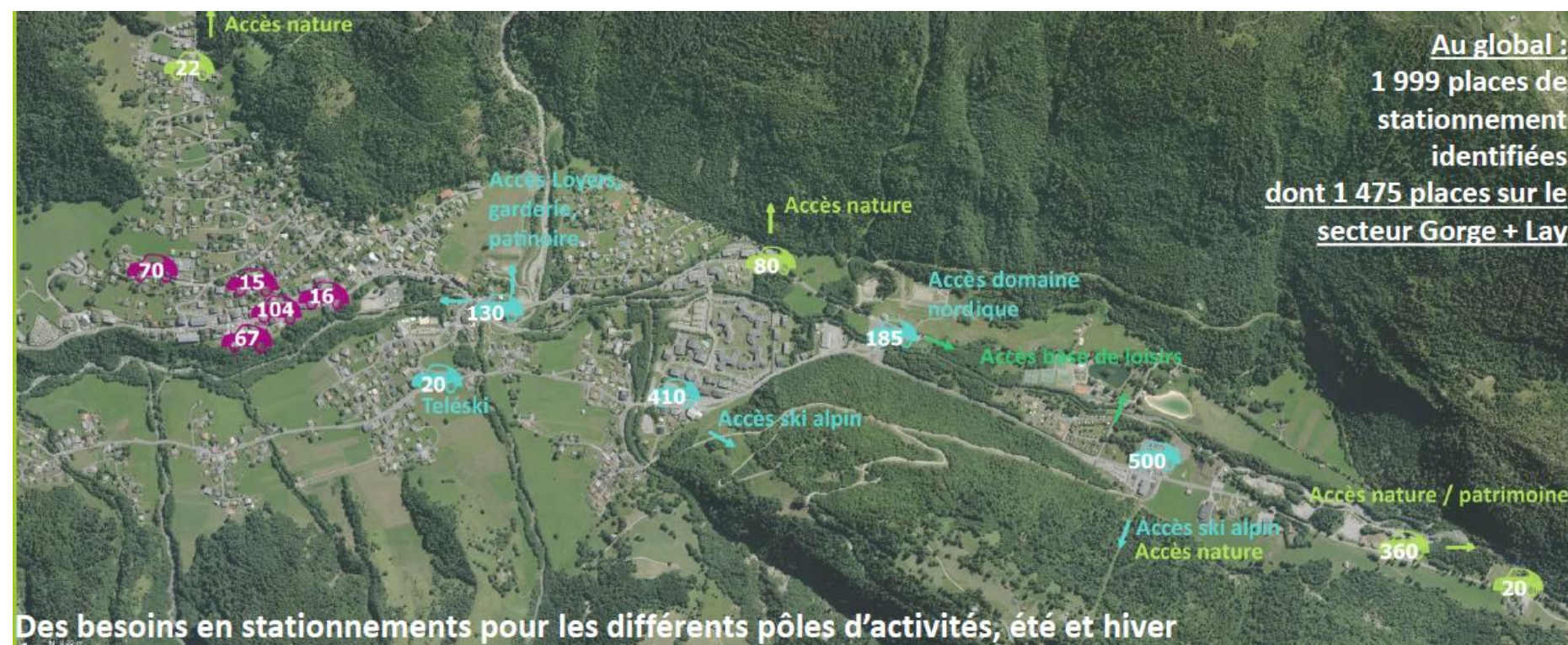


Le plan des pistes du domaine alpin des Contamines – Hauteluce



3.5.5. Analyse des capacités de stationnement et des possibilités de mutualisation de ces capacités

La commune totalise 1914 places de stationnement réparties du centre-village à la Gorge dans plusieurs parkings en lien avec les activités touristiques.



	Nb de places
Stationnement Centre-Village	272
Stationnement la Frasse	22
Stationnement la forêt d'Armançette	130
Stationnement la Bottière	80
Stationnement téléski baby	20
Stationnement hameau du Lay	410
Stationnement Entrée de la Gorge – Départ domaine nordique	185
Stationnement du téléphérique de la Gorge	500
Stationnement de l'Espace Porte du tour du Mont-Blanc	380
Total nombre de places	1 999

Les espaces de stationnement les plus importants sont situés au Lay, ainsi qu'à l'entrée de la plaine de loisirs et dans la Gorge, en lien direct avec la fréquentation des pôles touristiques.

Ces espaces importants sont liés :

- aux besoins de stationnement générés l'hiver, par les activités ski alpin et nordique : accès aux deux télécabines du Lay, de la Gorge / besoins de stationnement à proximité immédiate de ces sites
- aux besoins de stationnement générés, l'été, par les activités de la plaine de jeux et de loisirs du Pontet, la randonnée depuis la Gorge.

Possibilités de mutualisation des aires de stationnement :

- L'aire de stationnement de l'école peut délester le centre-village et servir de parking relais pour accéder aux télécabines du Lay et de la Gorge.
- Les aires de stationnement de la Gorge desservent à la fois le télécabine de la Gorge ainsi que la plaine de jeux et de loisirs du Pontet.
- Les aires de stationnement du Lay desservent le télécabine du Lay. Elles peuvent servir l'été de parking relais pour les activités de la Gorge (navettes).

Les besoins et enjeux :

- Les espaces de stationnements du centre-village à la Gorge doivent être pensés dans le cadre d'une approche touristique globale, en lien avec les activités existantes et en projet, ainsi qu'en lien avec le réseau de circulations douces, existant et futur (sentiers et navettes),
- La nécessité d'optimiser les stationnements du centre-village,
- La nécessité d'optimiser l'utilisation du parking de l'école notamment en périodes de vacances scolaires pour délester le centre-village : mieux le signaler en entrée de centre-village, mieux le relier au centre par mobilités douces. Il peut également servir de parking relais pour accéder avec les navettes, au Lay et à la Gorge,
- Renforcer les espaces de stationnement du Lay en tant qu'espace préférentiel d'accès au domaine skiable depuis le télécabine Montjoie (point de croisement des 3 lignes de la navette skibus),
- Aménager un pôle d'échange (stationnement et retournement bus) sur le stationnement du télécabine de la Gorge
- Retrouver les ambiances « naturelles » de la Gorge, en lien avec le projet « Espace Porte du Tour du Mont-Blanc » : atténuer les impacts paysagers des aires de stationnements existantes (bitume), supprimer les stationnements au-delà du futur bâtiment d'accueil « Maison du Mont-Blanc », matérialiser un stationnement en surlargeur pour l'hiver et non impactant l'été
- Inscrire l'ensemble des stationnements dans le réseau de circulations douces pour faciliter les reports multimodaux : des parcours piétons lisibles et confortables au départ de chaque stationnement vers les différents pôles d'activités.

3.6. Les besoins d'aménagement de l'espace

3.6.1. Des pôles de vie et des activités touristiques qui s'inscrivent dans un fonctionnement multipolaire

Le territoire des Contamines-Montjoie est organisé en plusieurs pôles de vie :

1/ Le chef-lieu, principal pôle de vie pour tous et en toutes saisons:

Sous la forme d'un village « rue » urbanisé en rive droite et limité dans son développement en rive gauche par le torrent du Bon Nant et son lit encaissé, il concentre l'essentiel des services de proximité et des commerces, ainsi que plusieurs espaces de loisirs et de détente centraux complémentaires des autres espaces de loisirs du territoire : l'espace patinoire en cours de réhabilitation, les pistes de ski alpin débutants des Loyers – le Jardin Samivel à l'arrière de l'église.

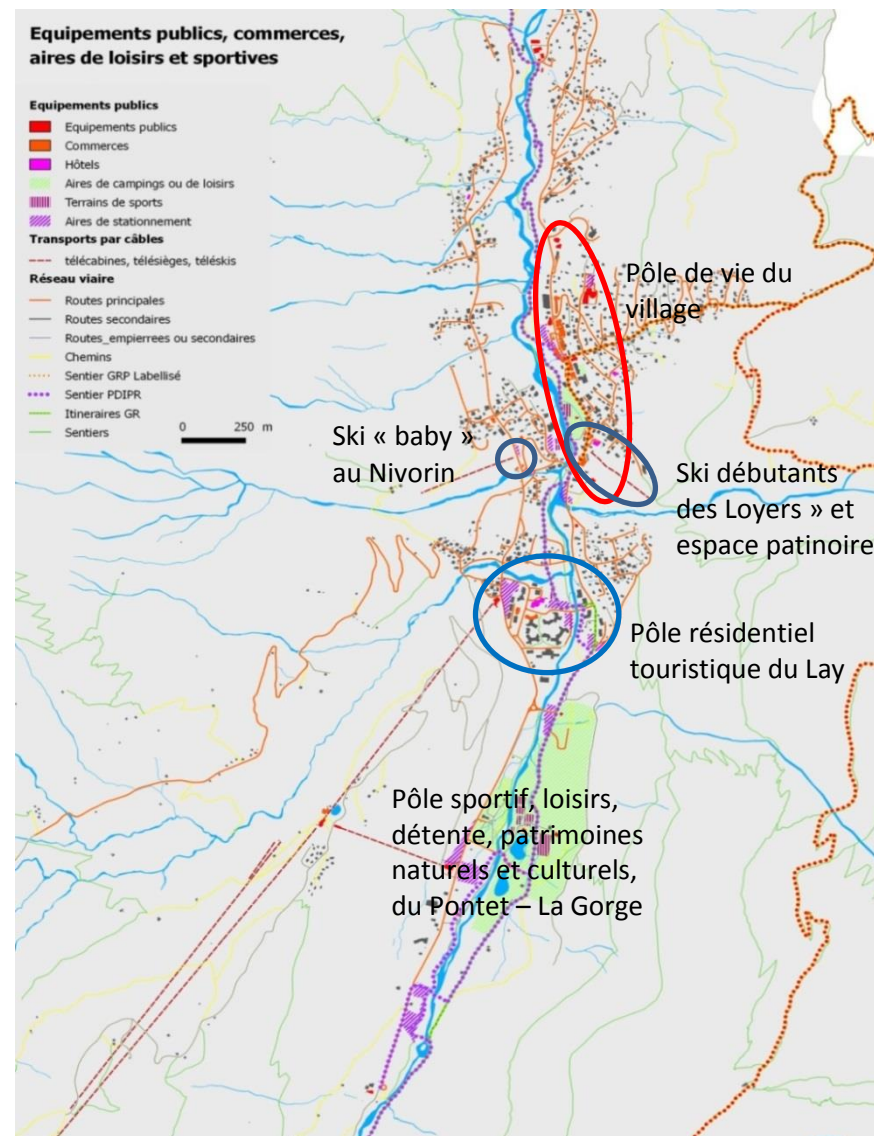
2/ Le Lay, pôle résidentiel touristique essentiellement « hiver » :

En rive gauche du Bon Nant, ce pôle est situé entre le centre village et la plaine de loisirs Patrice Dominguez. Il concentre une offre importante de résidences de tourisme fermées une bonne partie de l'année notamment l'été. Il accueille l'Hôtel la Chemenaz, ainsi que quelques commerces de proximité ouverts en haute saison l'hiver et l'été ainsi que la Gare de départ du domaine skiable alpin – le télécabine Montjoie « hiver » et ses espaces de stationnement. Ce pôle fonctionne essentiellement l'hiver.

3/ Le pôle du Pontet – La Gorge, un pôle de loisirs « été – hiver »:

Il accueille le Parc nordique (ski de fond – biathlon), la plaine de loisirs Patrice Dominguez, le Camping caravaneige « été – hiver » du Pontet – un centre équestre - le télécabine de la Gorge « été – hiver » entouré d'importants espaces de stationnement en lien avec les activités.

Une organisation multipolaire



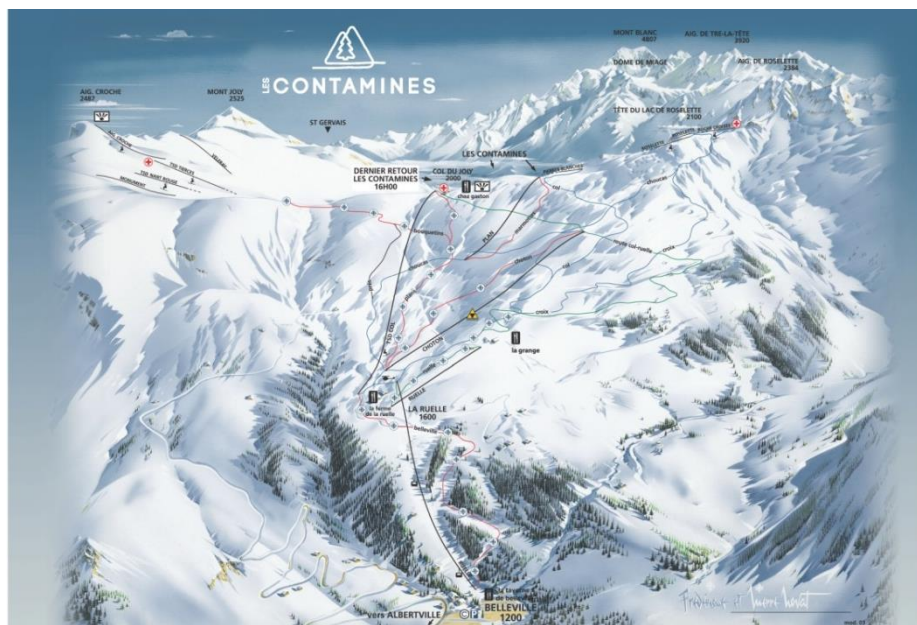
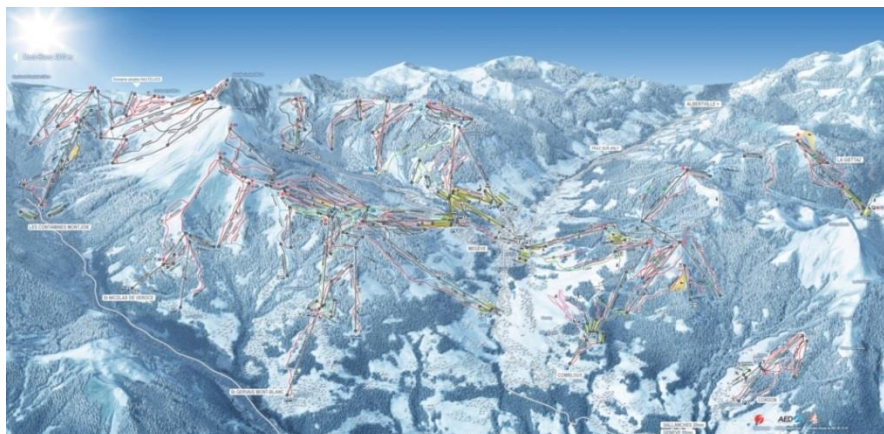
[illegible]

5/ Le domaine skiable alpin « Les Contamines – Hauteluce » :

Relié par le télécabine Montjoie (depuis le Lay) et celui de la Gorge (depuis la Gorge) jusqu'au lieudit l'Etape (1470 m d'altitude).

Doté de 47 pistes et de 24 remontées mécaniques, de cinq restaurants d'altitude (l'Etape, le Signal, la Bûche Croisée, la Roselette, l'Alpage de Besoens), le domaine skiable occupe une importante partie du versant ouest des Contamines, se prolongeant sur le versant de la commune de Hauteluce en Savoie. Un des projets importants de la commune est de soutenir la liaison du domaine skiable des Contamines-Montjoie à l'Espace Diamant en Savoie.

Vue des domaines skiables des Contamines, Saint Gervais, Megève, Combloux



3.6.2. Les besoins d'aménagement du pôle centre-village

Le centre village des Contamines-Montjoie a une configuration de village-rue, traversé par la RD902. Il est l'objet d'importants chassés-croisés des véhicules notamment en haute saison.

Sa traversée n'est pas clairement identifiée. Il offre une image routière peu qualitative. La cohabitation des piétons et des véhicules (bus, navettes, voitures particulières) est difficile en haute saison. La sécurité des piétons n'est pas bien assurée. On y stationne difficilement. Les stationnements sont peu visibles notamment ceux situés à l'arrière de la mairie.

Ces difficultés nuisent à l'attractivité commerciale et à l'animation du centre. Les jours de marché, la circulation coupée sur la RD 902 est déviée sur les voies communales en partie Est (chemins de la Côte d'Auran et des Loyers). Le gabarit de ces chemins étroits rend les flux de transits difficiles.

La commune souhaite inscrire une voie de contournement du centre-village par l'Ouest, à l'arrière de la mairie. Cette solution s'avère coûteuse. Une alternative : élargir les voies communales en partie Est drainant le transit les jours de marché, quand le centre est coupé à la circulation.



Une image routière du centre-village

Le gabarit réglementaire de la RD est visuellement et physiquement élargi par les stationnements longitudinaux, ou des accotements pour piétons qui présentent le même revêtement (enrobé). La signalétique horizontale, quasi- exclusivement en peinture au sol, ajoute l'image routière et banale de la séquence. En raison de la configuration originelle et du caractère routier de cette séquence, les véhicules ressentent un certain confort, ne respectent pas les limitations de vitesse et traversent le village sans vraiment s'en rendre compte, au détriment des piétons qui ne se sentent plus en sécurité en centre-village.



Stationnement en surlargeur de la voie, même revêtement en enrobé



Peinture au sol qui prend une place visuelle importante



Le centre-village au niveau de la mairie

Des jardinières modulent la voie mais l'emprise visuelle en enrobé reste large

Des cheminements et continuités piétonnes peu satisfaisants

Paradoxalement dans cette partie du village où l'habitat est dense et où les activités notamment commerciales et touristiques sont soutenues, les piétons ne se sentent pas à leur place et encore moins en sécurité. L'espace n'incite pas à s'arrêter et à déambuler. Les trottoirs sont étroits, souvent défoncés, parfois absents et la continuité des cheminements n'est pas assurée de façon confortable. Les revêtements sont dégradés ou peu qualitatifs, les bordures et emmarchements créent des gênes pour tous et de réelles difficultés pour les personnes à mobilité réduite, les traversées sont peu sécurisées. L'espace dédié aux piétons est de surcroît bien encombré par le mobilier commercial (terrasses, étalages, trépieds, mobilier publicitaire ...) et souvent grignoté par le stationnement abusif.



Trottoirs étroits et parfois dégradés - Présence d'obstacles en lien avec les activités commerciales - Continuité parfois manquante - Traitement peu qualitatif souvent en enrobé avec peinture au sol



Des aménagements récents avec bordure granit, mais un trottoir qui reste en enrobé et peu généreux



Une offre conséquente de stationnement

Les espaces de stationnement dans le centre village sont importants grâce notamment aux grands parkings en contrebas de la mairie au bord du Bon Nant, et de la salle polyvalente - groupe scolaire. Ils sont complétés par des espaces de stationnement linéaire le long d'une grande partie de la traversée (même si ces espaces ont été réduits lors des derniers aménagements et ne sont plus présents de part et d'autre de la voie sur toute la longueur).

Pour autant ces stationnements se révèlent insuffisants lors des deux pics de fréquentation touristique soit 15 jours en août et 15 jours en février. En dehors de ces périodes critiques la question n'est pas réglée pour autant : les grands parkings disponibles sont sous utilisés, tandis que le stationnement dans la rue, au plus près des commerces est privilégié tout au long de la journée.



Parking en contrebas de la mairie



Aménagement récent d'un escalier pour rejoindre le parking central

Des espaces publics de rencontre peu attrayants

L'espace de rencontre qui se développe entre la mairie-office du tourisme et la boucherie est agrémenté d'une fontaine et dispose d'un podium pour les manifestations. Il est préservé de la circulation mais sa superficie est insuffisante pour accueillir l'important marché hebdomadaire. La commune doit organiser la piétonisation de la RD et la déviation de la circulation par l'Est, par les chemins communaux de la Côte d'Auran et des Loyers, étroits (problème de visibilité, de sécurité des piétons).

La place du village est entièrement traitée en enrobé, qui produit un espace peu qualitatif. Protégée de la circulation, elle offre un fort potentiel de valorisation (situation, dimensionnement, fontaine, vue...).



Place du village

L'espace patinoire offre un espace peu attrayant l'été, par son traitement de sol notamment et la faible présence de végétation. En revanche, malgré son caractère « déconnecté » de la rue et peu visible, le jardin Samivel présente un aménagement récent de qualité.



L'espace patinoire



Le jardin de Samivel

Les enjeux :

- Améliorer les espaces piétonniers et de rencontre
- Atténuer l'image routière
- Mettre en valeur sur le plan paysager la traversée en s'appuyant sur les patrimoines (bâtis, paysagers)

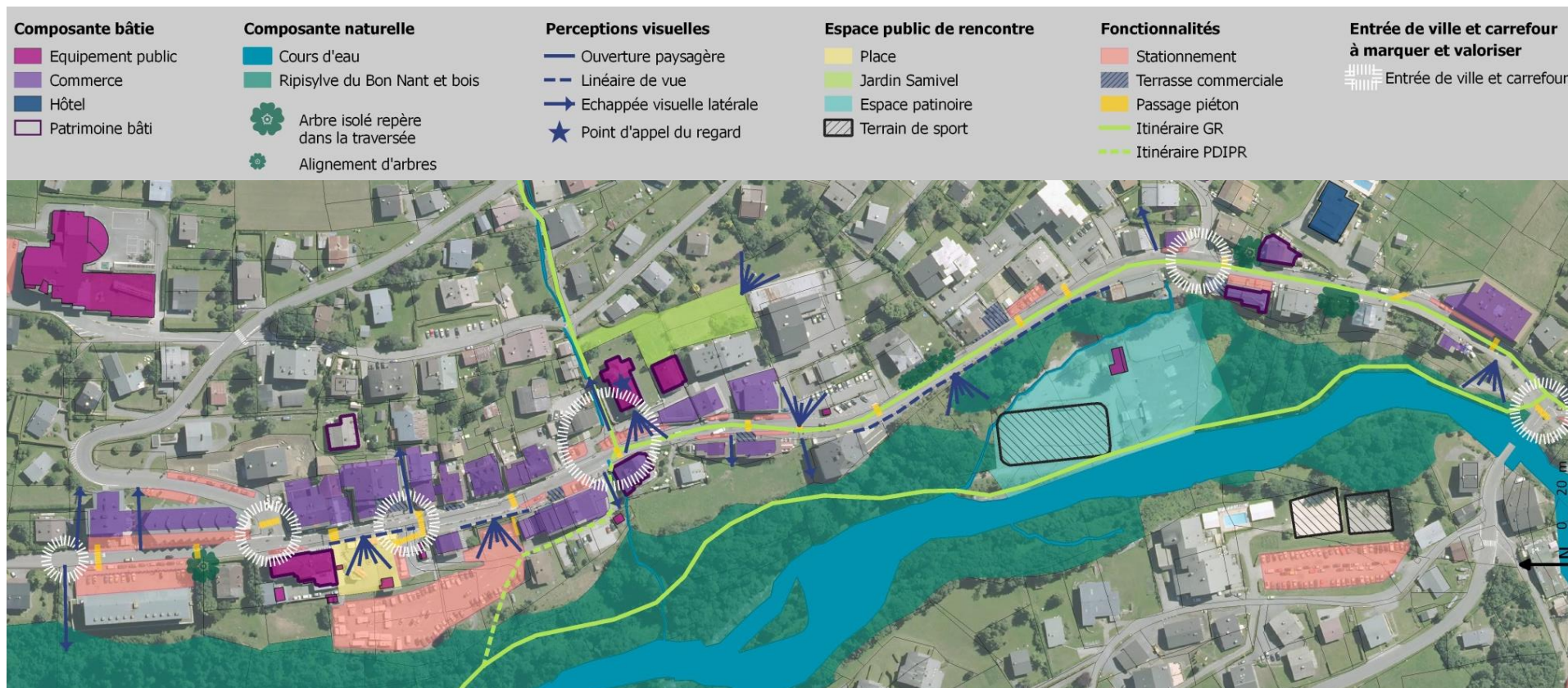
Les objectifs :

- Requalifier le centre-village : ses espaces publics de rencontre, de circulations et de stationnements
- Améliorer son fonctionnement en redonnant de la place aux piétons
- Mettre en œuvre un projet qualitatif, global et cohérent sur l'ensemble de la traversée du centre-village
- Rationnaliser les stationnements
- Requalifier le secteur de la patinoire – skate parc, le relier davantage au centre village et au secteur des Loyers (ski alpin débutants).

En parallèle de l'étude du PLU, un appel à projets a été lancé en 2016 par la commune visant à céder plusieurs parcelles communales jouxtant la mairie pour réaliser un projet de résidence de tourisme et hôtel, commerces, équipements de loisirs et stationnements.

Le PLU doit permettre ce projet.

Les potentiels de mise en valeur du centre-village



Sylvie Vallet - Sites & Paysages - Septembre 2015 / Sources : Cadastre RGD - IGN Orthophoto - IGN BD Topo - PDIPR et GR

Des vues à mettre en scène



Du patrimoine à mettre en valeur



3.6.3. Les besoins d'aménagement du pôle du Lay

Objectifs :

- Définir un projet et une stratégie de redynamisation touristique de ce pôle résidentiel visant à revaloriser l'offre d'hébergement, accueillir de nouveaux équipements, commerces, services, point info OT...
- Développer de nouvelles fonctions touristiques « été » en complément de celles du centre village et de la Base de loisirs Patrice Dominguez.
- Repositionner le quartier du Lay comme point de départ des remontées mécaniques hiver – été : développer de nouvelles capacités de stationnements dans ce pôle permettant de réorganiser voire de supprimer certains espaces de stationnements au niveau de la Gorge (au-delà du futur bâtiment d'accueil) pour retrouver les ambiances « naturelles » du site en lien avec le projet Espace Porte du Tour du Mont-Blanc.

3.6.4. Les besoins d'aménagement du pôle du Pontet – La Gorge

De nombreuses activités ont été posées au par coup sans réflexion d'ensemble. Les entrées sont peu lisibles et peu attractives.

Le site présente des potentialités inexploitées.

Les besoins d'aménagement :

De grands espaces de stationnements au Pontet et à la Gorge, non intégrés au paysage génèrent des impacts visuels importants et dégradent les ambiances paysagères de ce fond de vallée.

Au niveau du téléphérique de la Gorge, ces espaces sont uniformément revêtus d'enrobé (revêtement imperméable) avec marquage des emplacements en peinture. Les autres stationnements, de la Gorge notamment, sont revêtus de graves concassées et compactées permettant l'infiltration des eaux (revêtement perméable). Les emplacements ne sont pas marqués au sol, les stationnements pourraient être mieux organisés et optimisés. Ils produisent aujourd'hui des espaces « délaissés », non aménagés et non qualitatifs.

Tous ces stationnements développent de grandes emprises minérales, sans espaces de végétation. Ils génèrent des impacts visuels importants et dégradent fortement les ambiances paysagères.



Stationnement du Nivorin en surlargeur de la route



Stationnement de l'entrée sud du village (accès Loyers) en surlargeur de la route



Stationnements du Lay



Stationnement de l'entrée de la Gorge



Stationnement du téléphérique de la Gorge



Stationnement de la Gorge

3.6.5. Les besoins d'aménagement du domaine skiable alpin « Les Contamines-Hauteluce »

Aucun projet spécifique n'est enregistré sur le domaine alpin des Contamines-Montjoie, si ce n'est le remplacement du Télésiège de Roselette sans modification du tracé ni extension du domaine skiable : abandon du projet de liaison du domaine skiable des Contamines avec celui de Saint-Gervais et de Megève (Cote 2000)

Relier le domaine skiable des Contamines-Hauteluce à l'Espace Diamant (Savoie) afin d'étendre le domaine skiable et générer de nouvelles activités

La concertation du PLU a aussi permis de faire remonter une demande exprimée par alpagistes notamment : le besoin d'une voie carrossable d'accès au Col du Joly (piste actuellement), permettant de relier les Contamines-Montjoie à Hauteluce et à la Savoie notamment à la route du col du Joly côté Savoie.

Objectifs pour ce pôle :

- Conforter, les fonctions et les activités sportives et de loisirs de la plaine de loisirs P. Dominguez
- Développer un pôle de découverte « Nature & Patrimoines » à la Gorge en lien avec la stratégie d'avenir de l'Espace Mont-Blanc
- Préserver les caractéristiques patrimoniales du site de la Gorge, son caractère naturel en mettant en circulation piétonnière le fond de la Gorge, en atténuant les impacts paysagers générés par les stationnements actuels. L'idée est de supprimer des stationnements à la Gorge (au-delà du futur bâtiment d'accueil), de matérialiser un stationnement en sur largeur pour l'hiver et non impactant l'été

3.7. Les besoins en équipements et services à la population

3.7.1. Les besoins de desserte du territoire par les réseaux (eau, défense incendie, assainissement des eaux usées et pluviales)

3.7.1.1. Eau potable

Ce volet fait l'objet de l'annexe sanitaire n°6.3.1. du PLU, établie par Hydrétudes.

Les données ci-après sont extraites de l'annexe sus visée.

Les unités de distribution :

Le système d'alimentation en eau potable des Contamines-Montjoie est constitué de 3 unités de distribution :

- La côte d'auran,
- Les loyers,
- Grassenières

Ces unités sont alimentées par **5 captages** dont les débits cumulés à l'étiage s'élèvent à 2 576 m³/j.

Tableau 2 : Débits des captages

Captages	Débit (m ³ /j)			
	Mesures 08/09/1999	Mesures 05/10/2016	Etiage selon HA	Mesures étiage 04/03/1986
Prélet d'en haut	2074	2 832	346	500
Prélet d'en bas	1469	/		
Feugiers	2074	/	864	860
Feugiers d'en haut	432	/	259	216
Grassenières	1296	/	864	1000

Source annexe sanitaire 6.3.1. du PLU – rapport Hydrétudes mars 2017

Protection de la ressource en eau

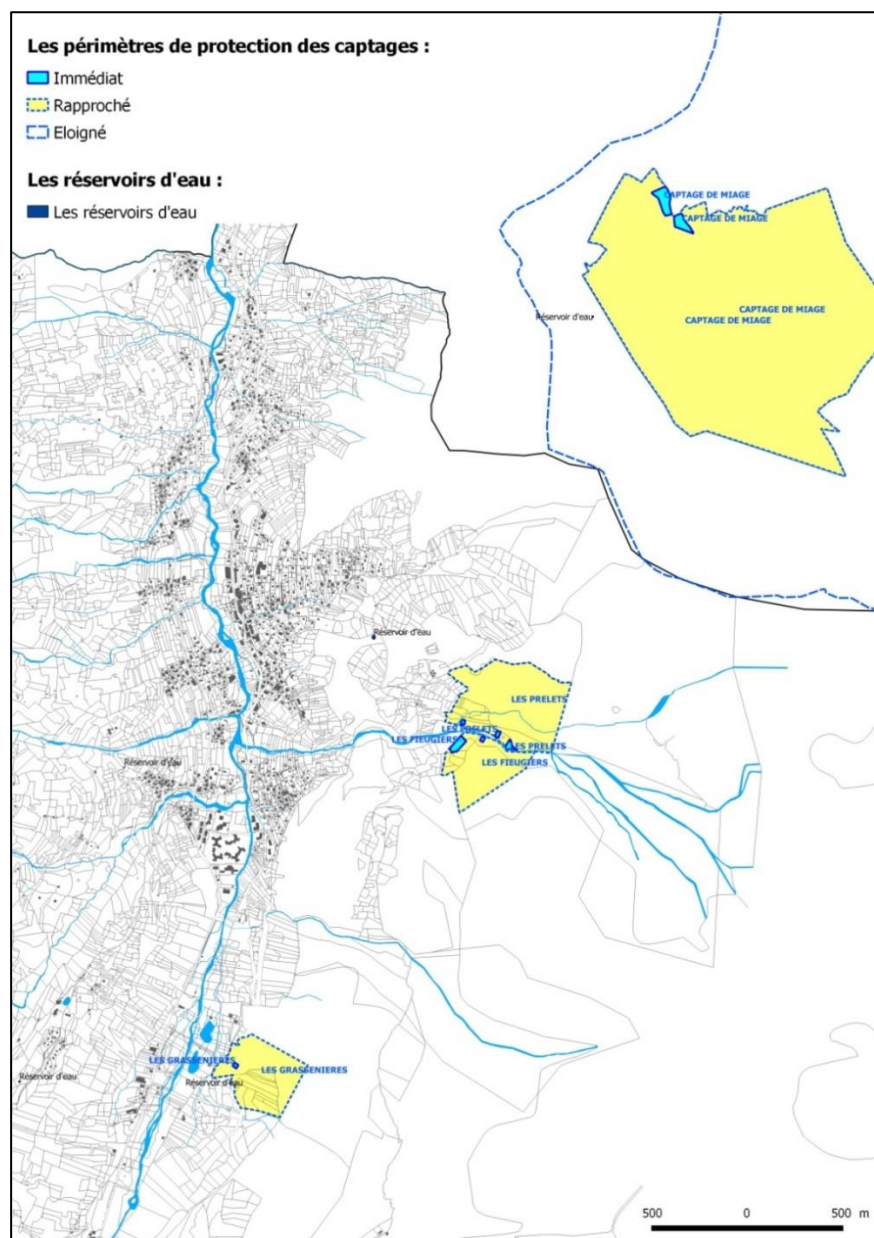
La commune a lancé en 2006 avec l'aide de l'Agence de l'eau et du Conseil Départemental de Haute-Savoie, la mise en place de périmètres de protection réglementaires autour des captages d'eau destinés à l'alimentation humaine afin de protéger les points d'eau.

Les périmètres de protection immédiate sont pour le captage des Grassenières propriété communale et les captages du Prélet et des Feugiers, propriété de l'Etat (ONF). Par convention signée le 24/01/2005, l'ONF autorise le concessionnaire à maintenir en forêt domaniale RTM des Contamines Montjoie, les captages des sources et leur périmètre de protection et canalisations pour une durée de 18 ans à compter du 1er janvier 2015, soit jusqu'au 31/12/2022.

Un rapport géologique du 28 avril 2000 établi par Madame Laure SOMMERIA, hydrogéologie agréée a servi de base pour définir les servitudes à mettre en oeuvre dans les différents périmètres de protection des points d'eau.

Les prescriptions de captages :

- Dans les PPI (périmètres de protection immédiate) :
 - Toute activité est interdite en dehors de celles liées à l'entretien des ouvrages et de leurs abords. Il convient d'adapter le couvert végétal à la pérennité des ouvrages et des drains.
- Dans les PPR (périmètres de protection rapprochée), sont interdits :
 - Les constructions de toute nature
 - Toute excavation de plus de un mètre de profondeur (gros terrassements,
 - exploitation de matériaux, ouverture de parking, de route, de carrière,
 - façonnement de versant, captages d'eau mis à part l'amélioration de l'existant).
 - Les dépôts et rejets de tout produit polluant
 - Le pâturage et les concentrations de bétail dans des parcs, des étables ou autour d'un abreuvoir.
 - Des prescriptions d'exploitation forestière sont également données. L'ouverture de nouvelles pistes forestières doit faire l'objet de l'avis de l'hydrogéologue agréé.



Cartographie établie par CAPT

Les enquêtes préalables à la déclaration d'utilité publique et parcellaire conjointes des captages n'ont pas été réalisées. Il n'existe pas, à ce jour, d'arrêtés de DUP (déclaration d'utilité publique) de protection des captages. Il appartient au maître d'ouvrage de définir des périmètres de protection des captages, d'engager une procédure de protection des captages par arrêté préfectoral de DUP (déclaration d'utilité publique) des captages, d'inscrire les servitudes aux hypothèques et de mettre le document d'urbanisme en compatibilité.

Qualité de l'eau :

Le contrôle régulier de l'ARS (Agence Régionale de Santé) permet d'apprécier la qualité des eaux prélevées. Quelques légères contaminations bactériologiques des eaux ces dernières années ont été enregistrées au niveau du chef-lieu (UDI Côte d'Auran).

La limite de qualité du paramètre Arsenic est régulièrement dépassée au niveau des captages de Grassenières et des Feugiers. Ce dépassement est néanmoins très faible (jusqu'à 12.3 µg/l au lieu de 10 µg/l réglementaires).

Stockage :

L'eau est distribuée à partir des 3 réservoirs dont les capacités sont portées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 6 : Présentation des réservoirs

Réservoir	Type	Capacité (m³)	Secteur de distribution	Spécificité
Côte d'Auran	Construit en 1986 à environ 1382m NGF	1000 m³	La Frasse Chef-Lieu	Alimenté par les captages de Prelet et des Feugiers
Loyers	Construit en 1952 à environ 1249m NGF	2 x 125 m³	Rive gauche, Loyer	Alimenté par les captages de Prelet et des Feugiers
Grassenières	Construit en 2006 à environ 1255m NGF	2 x 500 m³	Le Lay Le Pontet La Gorge	Alimenté par les captages des Grassenières

Réseau et rendement :

La commune dispose d'un linéaire de canalisation de distribution proche de 32,7 km réparti sur les 3 UDI. L'essentiel du linéaire a été posé dans les années 1970-1980.

Le diagnostic du réseau de distribution réalisé dans le cadre du schéma directeur d'eau potable en cours, fait état d'un rendement moyen du réseau de 31%, très faible au regard du rendement minimal réglementaire de 85%.

Le rendement UDI de la Côte d'Auran est le plus faible : 20%

Défense incendie (DECI):

En dehors du réservoir des Loyers qui n'a pas de réserve incendie, les 2 autres réservoirs ont une réserve de 120 m³ dédiée à la DECI.

La DECI est assurée à partir de 81 hydrants dont 25 hydrants situés sur des canalisations de diamètre inférieur à 100 mm présentent un débit inférieur à 60 m³/h. Ils concernent : Chemin des Glières / Chemin des Molliex / Chemin de la Revenaz / Route de la Frasse / Chemin des Loyers / Chemin de la Croix du Baptieu / Chemin du Nivorin d'en bas / chemin de la Chovettaz d'en Haut / Garage DDE le Cugnon / Chemin du Cugnon / chemin de Pierre Plate le Cugnon / chemin des Echenaz / Route Notre Dame de la Gorge.

La DECI des Hoches est à présent assurée, de même que celle du Baptieu.

Les constructions du village d'altitude de l'Etape sont alimentées en eau par un réservoir privé (pas de réseau communal). La défense incendie du groupement est assurée par les canons à neige.

La DECI de la Frasse est en projet.

Bilan actuel des ressources – besoins en eau :

La population résidente est de 1199 habitants en 2013.

En période de pointe (hiver), la population à desservir en eau est estimée à 12 415 personnes : Population permanente + 80% des lits touristiques (14020 lits)

Les pics de distribution en eau sont enregistrés de janvier à mars et de juillet à août.

Le volume annuel distribué est d'environ 800 000 m³.

Bilan ressources-besoins de l'UDI Côte d'Auran et des Loyers

Ressources (étiage)	Prelet haut et bas	346 m ³ /j
	Feugiers	860 m ³ /j
	Feugiers d'en haut	216 m ³ /j
Total ressources		1 422 m ³ /j

Besoin (jour de pointe)	Volume distribué	1 525 m ³ /j
	dont fuites (77 24%)	1 159 m ³ /j
Besoins totaux		1 525 m ³ /j
Bilan		-103 m ³ /j

Bilan ressources-besoins de l'UDI des Grassenières

Ressources (étiage)	Grassenières	864 m ³ /j
Total ressources		864 m ³ /j
Besoin (jour de pointe)	Volume distribué	831 m ³ /j
	dont fuites (77 48%)	399 m ³ /j
Besoins totaux		831 m ³ /j
Bilan		+ 33 m ³ /j

Le bilan est déficitaire sur l'UDI Côte d'Auran et Loyers en raison de l'importance des fuites constatées sur le réseau.

Le schéma directeur d'alimentation en eau potable en cours de définition, a pour objectif de proposer des travaux d'amélioration du rendement du réseau qui permettront de retrouver pour les UDI de la Côte d'Auran et des Loyers, un bilan « besoins – ressources » positif.

3.7.1.2. Eaux usées (assainissement collectif, non collectif)

La commune des Contamines-Montjoie assure les compétences de collecte et de transport des eaux usées de l'Assainissement Collectif. Elle assure également en régie le contrôle de l'Assainissement Non Collectif.

✓ Le Syndicat Intercommunal de Gestion de la Station d'Épuration de Passy (SISE) assure la mission de dépollution des eaux de l'Assainissement Collectif. L'exploitation de la STEP a été confiée à Véolia Eau

✓ Les compétences Assainissement collectif et Assainissement non collectif seront transférées à la CC Pays du Mont Blanc au plus tard le 1/01/2020.

Le schéma directeur d'assainissement ainsi que le zonage d'assainissement associé sont en cours d'établissement à l'échelle de la commune.

Ce volet fait l'objet de l'annexe sanitaire n° 6.3.2. du PLU.

L'assainissement collectif :

Organisation du service :

Les eaux usées sont collectées via un réseau majoritairement gravitaire et dirigées vers le poste de refoulement du Qu y au nord de la commune.

Les eaux sont ensuite refoulées vers le réseau de la commune de Saint Gervais les Bains puis vers la station d'épuration de Passy.

Le service comptait, en 2015, 3248 abonnés.

Le taux de desserte par l'assainissement collectif (nombre d'abonnés desservis * 100 sur le nombre d'abonnés potentiels) est estimé à 90%.

Le réseau :

Le réseau des Contamines-Montjoie est de type séparatif. Il s'étend sur 26542 ml.

Par temps sec, le débit minimal mesuré au niveau du PR de Qu y représente plus de 70% du débit moyen, ce qui correspond à une forte présence d'eau claire parasite permanente dans le réseau.

Charges polluantes (bilan débit / pollution 05/2016) :

Le bureau Hydrétudes n'a pas constaté de pollution significative traduisant un rejet spécifique dans le réseau.

En 2016, il n'est pas constaté de problèmes majeurs sur le réseau au niveau de son dimensionnement.

Il est constaté la présence d'Eaux claires parasites (ECP), 50% du volume en basse saison, soit 220 m³/j.

L'unité de traitement :

La commune est raccordée à la STEP de Passy (capacité nominale de 43050 EH (équivalent habitants) – débit nominal de référence de 16 522 m³/j).

Elle met en oeuvre un système de traitement à bio filtres (système biostyr) à base de billes de polystyrènes fixant les bactéries. Elle a été agrandie fin 2012 car elle était en surcharge.

Les valeurs caractéristiques de la STEP pour 2015 sont les suivantes:

- Charge maximale en entrée : 34188 EH
- Débit entrant moyen : 6354 m³/j
- Production de boues : 508 tMS/an

La STEP est déclarée conforme aux obligations de la directive ERU au titre de l'année 2015.

L'assainissement non collectif :

La commune compte, en 2015, 102 abonnés au service d'assainissement non collectif soit environ 3% du nombre d'abonnés total.

Un SPANC a été mis en place en 2005, en coopération avec la commune de Saint-Gervais.

Les habitations qui ont fait l'objet des contrôles effectués de 2009 à 2013, concernent surtout des résidences secondaires ou les chalets d'alpages, non raccordés au réseau collectif. Seule une dizaine d'habitations n'ont pas été contrôlées.

Motifs des zones d'assainissement non collectif existantes:

- L'absence de collecteurs d'assainissement collectif et un raccordement aux réseaux EU (eaux usées) existants difficilement envisageable (techniquement et financièrement) à l'échelle du PLU.

- La possibilité de réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectif non conforme en situation actuelle car l'habitat est peu dense et relativement dispersé.

En 2015, 56% des installations d'ANC sont jugées conformes.

3.7.1.3. Eaux pluviales

Modélisation des bassins versants des Contamines-Montjoie et propositions de travaux

Un diagnostic du réseau de collecte des eaux pluviales a été réalisé sur la commune des Contamines-Montjoies dans le cadre du Schéma directeur des Eaux Pluviales en cours d'élaboration.

Dans le cadre du Schéma directeur des Eaux Pluviales, 10 km de réseau de collecte ont été identifiés et modélisés. Pour cela, le territoire a été découpé en 107 bassins versants.

Voir l'annexe 6.3.3. du PLU.

Suite aux résultats de modélisation du réseau en situation actuelle, des aménagements ont été proposés à la commune.

Cf. les FICHES AMENAGEMENTS en annexe 6.3.3. du PLU

Les aménagements sont classés par priorité :

- Priorité 1 : programmation dans 1 à 5 ans
- Priorité 2 : programmation dans 5 à 10 ans
- Priorité 3 : programmation dans 10 à 15 ans ou à long terme

N° OPERATION	INTITULE OPERATION	LOCALISATION	PRIORITE	COUT (€ HT)
1	Reprise de réseau au lieu-dit les Tresses	Les Tresses	3	58 000
2	Reprise de réseau au lieu-dit les Loyers	Les Loyers	2	57 800
3	Reprise de réseau à coté du torrent de Berfière	Berfière	3	70 900
4	Reprise de réseau au lieu-dit la Frasse et centre	La frasse	2	154 200
5	Reprise de réseau au lieu-dit Champelet	Champelet	2	209 100
6	Reprise de réseau dans le centre et création de surverse	Centre	1	163 400

Zonage d'assainissement pluvial

Voir l'annexe 6.3.3. du PLU.

Le zonage d'assainissement pluvial à plusieurs objectifs :

- définir la compensation du ruissellement issue de l'imperméabilisation nouvelle des sols (nouveaux projets)
- préserver les zones naturelles d'expansion et des zones humides,
- prendre en compte la pollution, et si besoin l'indication de traitement des eaux,
- les zones potentielles d'infiltration des eaux.

Le Schéma Directeur d'Assainissement a pour objectif principal de permettre la gestion des eaux pluviales d'une manière globale et cohérente sur l'ensemble du territoire. Il permet la prise en compte des nouveaux projets immobiliers dans le système actuel et anticiper les effets liés à l'imperméabilisation nouvelle.

Calcul du débit de fuite de référence :

Les communes adaptent la valeur du débit de rejet des eaux pluviales en fonction des enjeux et de l'aptitude des sols au ruissellement à l'état initial.

Pour une parcelle vierge de 1 ha, le débit de fuite donné par le modèle hydrologique est de 23, 30, 42 l/s/ha pour des pentes respectivement de 1, 3 et 10%.

Par principe de précaution, la valeur de 25 l/s/ha, correspondant à un cas d'une pente moyenne proche de 1% a été retenue par Hydrétudes dans le zonage pluvial des Contamines-Montjoie (voir l'annexe 6.3.3. du PLU).

Le zonage pluvial des Contamines-Montjoie distingue les deux zones suivantes :



Temps de retour 20 ans
Débit de fuite de 25 l/s/ha

⇒ Correspondant aux zones résidentielles (norme NF EN752-2)



Temps de retour 10 ans
Débit de fuite de 25 l/s/ha

⇒ Correspondant aux zones rurales (norme NF EN752-2)